

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDI -
**L'Assemblée constituante
dans le mouvement
nationaliste algérien**

page 15

LÉGISLATIVES PROCHAINES

**Quels rôle et place
pour la femme ?**

page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1524 Lundi 19 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



**L'Entente
droit vers
le titre**

Page 17

EN CAS DE FRAUDE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES ISLAMISTES BRANDISSENT LA MENACE DE RETRAIT



page 3



300

unités ont été créées durant l'année 2011 dans le secteur de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la Directrice de la Chambre de l'artisanat et des métiers.

282

habitations, situées dans les nouveaux lotissements et cités créés récemment dans la commune de Mekmène Benamar, ont été raccordées samedi au réseau de gaz naturel, a-t-on appris auprès de la Direction de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya de Naâma.

300

quintaux de pommes de terre seront mises quotidiennement, à compter de samedi, sur le marché de gros des fruits et légumes de Chlef pour réguler le marché, voire casser les prix de ce produit de large consommation, a indiqué M. Derridj, représentant des commerçants de cette structure.

Faramineux !



Pas moins de 1.700 lingots de cuivre représentant 17 quintaux, destinés à être frauduleusement exportés par la frontière Est, ont été saisis jeudi dernier à Oum El-Bouaghi par les services de police, a-t-on indiqué samedi à la Sûreté de wilaya. Cette quantité a été saisie à bord d'un véhicule utilitaire portant une fausse immatriculation et dont les

occupants ont pris la fuite à la vue des services de la Sûreté, a-t-on précisé à la cellule de communication de ce corps constitué. Cinquante radiateurs de moteurs, destinés aussi à la contrebande, ont également été saisis à bord du même véhicule, a ajouté la même source, affirmant que l'enquête se poursuit pour remonter jusqu'aux commanditaires de ce trafic.

Une feuille de coca pour un verdict !



Un juge est la cible de toutes les critiques en ce moment en Bolivie après ses révélations surprenantes. En effet pour aider ses jugements, il consulterait régulièrement des feuilles de coca.

Ce magistrat du tribunal constitutionnel bolivien a sans doute trop parlé. Originaire de la communauté indienne Aymara, Gualberto Cusi a fait des révélations surprenantes à la télévision Gigavision. D'abord, il a expliqué que la feuille de coca l'aidait à tenir le coup lors de révision "des dossiers dans des moments de fatigue". Mais ce qui a choqué l'opinion publique, c'est la confiance suivante : "Et dans les moments où se présentent des cas, disons, compliqués, je dois consulter la feuille de coca, je consulte" rapporte La dépêche.

En approfondissant sa pensée, il explique: "S'il y a les options A et B, là on consulte la coca pour voir si on va juger dans un sens positif ou négatif (...) et la coca le dit". Faisant même une démonstration devant les caméras en jetant les feuilles de coca sur le bureau, et expliquant que la disposition de celles-ci lui apportent des réponses. Un savant procédé digne des plus grandes diseuses de bonnes aventures, mais ici les conséquences sont beaucoup plus graves.

Un hôtel arc-en-ciel à Palm Spring



Inauguré l'année dernière à Palm Sping en Californie, ce charmant hôtel possède la particularité d'afficher sur ses façades des couleurs pop et acidulées rappelant celles de l'arc-en-ciel. Baptisé du nom de Saguaro Palm Springs, cet hôtel inauguré en février 2011 par

le groupe immobilier Sydell se situe à Palm Sping en Californie. Construit par les architectes Peter Stamborg et Paul Aferiat, ce complexe se caractérise surtout par ses façades peintes d'une palette de douze teintes vibrantes inspirées par les couleurs des fleurs sauvages que l'on trouve d'ordinaire dans le désert Sonoran. Littéralement parées des couleurs de l'arc-en-ciel, les façades du Saguaro Palm Springs hotel possèdent un magnifique jeu de nuances capable de suivre le spectre de la lumière du soleil permettant ainsi d'afficher différentes tonalités selon le moment de la journée. Véritable ballet multicolore qui s'offre à la vue des visiteurs, le standing de l'hôtel n'est pas non plus en reste, laissant découvrir de belles chambres à la décoration tout aussi fraîche et colorée. Le Saguaro Palm Springs hotel propose également une cuisine raffinée servie par le jeune chef José Garces et inspirée par les régions Basque nord de l'Espagne et le sud de la France, ou encore une vaste piscine extérieure pour profiter du climat ensoleillé de cette région des États-Unis. En somme une agréable manière de voir les vacances en couleurs !

Alger et Tunis se rapprochent

Cinq rencontres destinées à promouvoir le partenariat économique algéro-tunisien sont programmées pour le deuxième trimestre de l'année en cours dans les deux pays, a indiqué samedi à Oran le directeur de la représentation commerciale tunisienne en Algérie. Ces rencontres professionnelles permettront aux opérateurs algériens et tunisiens de nouer des contacts ou de renforcer leurs échanges dans divers segments d'activités, a souligné Riadh Bezzerga dans une déclaration à l'APS, en marge des préparatifs de la visite d'une mission économique tunisienne le 27 mars à Oran. Les opportunités d'exportations et d'investissements communs dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) seront également abordées lors d'une journée d'information prévue en avril prochain à Alger, à l'initiative conjointe de l'Agence algérienne pour la promotion du commerce extérieur (Algex) et de son homologue "Tunisia Export Alger". La Tunisie sera en outre présente aux



Salons de l'équipement automobile et du bâtiment, prévus respectivement du 16 au 19 avril et du 3 au 7 mai à Alger, ainsi qu'à la Foire internationale d'Alger (31 mai - 5 juin) où la participation tunisienne aura pour thème le tourisme. Un accord pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments anticancéreux en Algérie sera signé "très prochainement" entre l'Algérie et le Holding koweïtien des grands projets, indique mardi un communiqué du ministère de l'Industrie, de la PME et de la

Promotion de l'investissement. Le ministre de l'Industrie, Mohamed Benmeradi qui a reçu le vice-président du Conseil d'administration du holding, cheikh Abdallah Nasser Sabbah Al Ahmad Al Sabbah, a passé en revue un autre projet d'une usine de fabrication de transformateurs électriques d'une puissance de 4.500 à 8.000 volts et dont les pourparlers entre les parties algérienne et koweïtienne seront poursuivis, précise-t-on. " Cette unité doit prendre en charge également les aspects liés à la maintenance et à la formation des personnels" a affirmé le ministre de l'Industrie cité dans le communiqué, qui précise que les entretiens entre les deux parties se sont axés sur les questions relatives à la coopération économique notamment dans l'industrie. M. Benmeradi a affirmé, par la même occasion, la disponibilité de la partie algérienne d'approfondir l'examen des questions de coopération entre l'Algérie et le Koweït évoquées lors de la première visite de la délégation du holding en Algérie, a-t-on ajouté.

Rixe mortelle...



Un policier est décédé vendredi soir à Mendes (Relizane), d'une crise cardiaque, suite à des altercations entre des supporters de l'équipe locale et ceux du Chabab Bougirat (Mostaganem), survenues hors de l'enceinte du stade, a-t-on appris samedi auprès de la sûreté de wilaya de Relizane. Le policier, âgé de 40 ans et père de 3 enfants, s'est affalé à terre, lors d'altercations entre supporters, avant son évacuation vers la polyclinique de Zemmoura, où il a rendu l'âme. L'examen médical de sa dépouille a montré que la cause du décès est due à une crise cardiaque et le défunt ne pré-

sentait aucune trace de coup ou autre blessure conséquemment aux altercations, au cours desquelles les supporters ont échangé des jets de pierres. Les éléments de la sûreté ont procédé à l'arrestation de plusieurs supporters à l'origine de ces incidents. Ils seront présentés devant la justice selon la même source.

La rencontre qui a opposé les deux équipes s'est soldée sur un score nul d'un but partout (1/1). Elle s'inscrit au titre de la 22e journée du championnat régional D2 Ouest.

D
I
X
I
T

Rédha Malek :

«Les Accords d'Evian, conclus le 19 mars 1962, avaient mis fin à la colonisation française en Algérie, en consacrant les principes de l'intangibilité de l'intégrité du territoire de l'Algérie, l'unité de son peuple et son indépendance totale. Ces accords avaient été obtenus dans la difficulté, la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), n'avait rien cédé sur les principes énoncés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954, à savoir l'intangibilité de l'intégrité du territoire national, l'unité du peuple algérien qui a existé bien avant la colonisation en 1832 et surtout l'indépendance totale de l'Algérie.»

EN CAS DE FRAUDE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les islamistes brandissent la menace de retrait

Les conférenciers ont mis en garde contre les tentatives de « mouiller » l'institution militaire et l'institution juridique dans les luttes politiques. À ce titre ils ont salué les magistrats qui ont refusé l'inscription de militaires dans les listes électorales de leurs lieux de travail.

PAR KAMAL HAMED

Les trois partis islamistes qui ont créé la « Coalition de l'Algérie verte », en l'occurrence le MSP, Enahda et El Islah, semblent être hantés par la fraude. Une hantise les ayant poussé à brandir la menace de se retirer des élections législatives du 10 mai prochain si le pouvoir essaye de recourir à la fraude.

« Nous nous retirerons des élections et nous laisserons le pouvoir seul face aux populations dans le cas où il y aurait preuves concrètes de fraude » a, en effet, indiqué hier le secrétaire général du mouvement El Islah, Hamlaoui Akouchi. Ce dernier, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec ses deux alliés Bouguerra Soltani, président du MSP, et Fateh Rebai, secrétaire général du mouvement Enahda, a aussi déclaré que « s'il y a fraude, nous n'allons pas nous taire et notre riposte, par l'utilisation de tous les moyens juridiques possibles, sera forte ». Cette menace du secrétaire général du mouvement El Islah, qui a tenu à préciser que ce retrait pourrait aussi s'effectuer bien avant la date du 10 mai, a été approuvé par Bouguerra Soltani et Fateh Rebai



Entre promesses et menaces.

par des hochements de tête puisqu'ils ne se sont pas exprimés directement sur cet aspect. Mais la crainte de la fraude transparaît clairement dans leurs propos. « Le problème lors de ces législatives a trait à la fraude et c'est pourquoi nous demandons plus de garanties pour la transparence de ce scrutin » dira, de son côté Fateh Rebai, ajoutant que « nous n'allons pas donner un chèque à blanc au pouvoir ». Akouchi et Rebai ont eux aussi évoqué, dans ce même contexte, la question de l'inscription des éléments de l'ANP dans les listes électorales en considérant que cette opération est « illégale ». Les conférenciers ont alors mis en garde contre les tentatives de « mouiller » l'institution militaire et l'institution juridique dans les luttes politiques. A ce titre ils ont salué les magistrats qui ont refusé l'inscription des militaires dans les listes électorales de leurs lieux de travail. A l'évidence, comme

cela a déjà été affirmé le 7 mars dernier lors de la création de cette « coalition de l'Algérie verte », les trois partis sont confiants quant à leur victoire lors de ces législatives. Cet optimisme provient notamment de l'entrée en lice de ces trois partis dans la compétition électorale avec des listes communes. « Nous avons gagné la bataille des listes communes avec lesquelles nous allons participer à ces élections dans les 48 wilayas » a indiqué à ce propos le président du MSP, Bouguerra Soltani, tout en saluant le bon accueil réservé par l'opinion publique à la création de la Coalition de l'Algérie verte. Cependant Bouguerra a toutefois admis, à demi-mot il est vrai, que la confection des listes communes a suscité quelques problèmes dans certaines wilayas. Cela a été le cas notamment chez les militants du MSP qui ont « rejeté » le profil de certains candidats, tête de listes proposées par leurs

alliés d'El Islah et d'Enahda. « Nous avons réussi jusqu'à présent à élaborer 80% de ces listes communes et il se pourrait qu'il y ait des changements de dernière minute » dira le président du MSP avant de préciser que « ces listes ne seront finalisées que le 25 mars ». Bouguerra a, au passage, annoncé que les ministres Mustapha Benbada et Smaïl Mimoun, ne seront pas candidats, il n'a pas écarté aussi la présence des femmes comme têtes de listes. Les conférenciers, qui ont aussi annoncé que Fateh Rebai sera candidat à Médéa, ont refusé la polémique, notamment avec le leader du Front du changement, Abdelmadjid Menasra, qui a accusé les animateurs de cette coalition d'avoir fermé la porte à son parti. Il en a été de même avec le patron du RND. Bouguerra, qui a indiqué que « l'islamophobie n'a plus lieu d'être » dira juste que « je conseille à Ouyahia de s'occuper plutôt du programme de son parti ». Sur les accusations du financement qui proviendrait de l'étranger au profit des partis islamistes Hamlaoui Akouchi a totalement nié ces informations.

K. H.

LÉGISLATIVES PROCHAINES

Quels rôle et place pour la femme ?

PAR DJAMEL BOUKERMA

La représentativité de la femme au sein de l'Assemblée populaire nationale ne cesse de soulever les passions et les questionnements. 30% est un quota « important pour les uns, discriminatoire pour les autres, insuffisant pour les concernées... le sujet fera couler encore beaucoup d'encre et de salive avant l'échéance du 10 mai. Ainsi et à quelques jours seulement des prochaines législatives, l'émission 100% politique de la radio Algérie international est revenu, à son tour, sur cette actualité brûlante et sur ce quota descendant accordé par des hommes à leurs campagnes que d'aucuns préféreraient confiner dans leurs cuisines.

Cette rencontre a regroupé des femmes, toutes impliquées en politique : chefs de parti, présidentes d'APW ou encore militantes dans les partis politiques. Ces femmes défendent leurs points de vues et parlent de ce qu'elles peuvent apporter à la vie politique.

La décision de porter la représentativité de la femme à 30%, même si ce quota

demeure modeste, a aiguisé les appétits et a poussé les femmes à vouloir s'impliquer davantage dans la chose politique en Algérie. Dans ce cadre, Naïma Sahli, présidente d'un nouveau parti, a jugé « ce quota important pour les femmes algériennes ». Houria Oulebsir, élue à l'assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger le qualifie, quant à elle, d'« acquis pour la femme algérienne, après qu'elle ait été marginalisée dans les instances politiques ». L'implication des femmes dans les affaires politiques peut-elle réellement apporter des changements dans le système politique algérien ? Avant d'étudier réellement cette question et pouvoir y répondre, il est utile de dire que le principal souci de l'heure des partis est surtout de répondre à cette exigence de quota dans leurs listes, d'où leurs nouveaux discours dityrambiques adressés aux femmes que l'on se gardera bien par ailleurs de mettre tête de liste. « La femme politicienne peut-elle influencer sur la prise des décisions au sein de son parti et même dans l'Assemblée populaire nationale avec ces 30% ? » s'inter-

roge Naima Sahli. Nous serions tentés, a priori, de répondre par la négative, du moins au sein de certains partis où les femmes ne peuvent s'occuper, au mieux, des problèmes essentiellement « féminins »... autant dire que la femme doit se contenter de faire de la figuration. Ces femmes, réunies le temps d'une émission, n'ont pas manqué d'appeler les jeunes à aller voter pour faire entendre leurs voix et exiger le changement qui s'impose. Houria Oulebsir dira en conclusion que les partis politiques doivent, avant tout, « être crédibles », insistant sur la nécessité « d'une bonne formation politique des militants des partis ». Reste le problème de la femme rurale, là c'est une toute autre histoire, on ne peut parler de politisation alors que ce n'est un secret pour personne qu'il est enregistré 60% de femmes analphabètes. Et pour les autres leurs études s'arrêtent très souvent au primaire. Dur, dans ces conditions, d'imposer des quotas, quand rien n'est fait à la base pour revaloriser cette richesse humaine inestimable.

D. B.

AGRÈMENT POUR LES NOUVEAUX PARTIS

Ils sont 7 à entrer en lice

Sept nouveaux partis politiques, remplissant les conditions légales, ont été agréés, a indiqué hier à l'APS le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Il s'agit du Mouvement des citoyens libres (MCL - président Mustapha Boudina), du Parti des jeunes (PJ - coordinateur général Hamana Boucherma), du Parti national algérien (PNA - président Youcef Hamidi), du Parti des jeunes démocrates (PJD - président Salim Khelfa), du Mouvement des nationalistes libres (MNL - président Gharmoul Abdelaziz), du Jil Jadid (JJ - président Djilali Sofiane) et enfin du Parti patriotique libre (PPL - président Yahyaoui Tarek), a précisé la même source. R. N.

LE VENT DU CHANGEMENT GAGNE L'ONM

Le SG sera-t-il élu par le congrès ?

Les travaux du 11e congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) ont repris, hier, à Alger par l'ouverture du débat général et la formation des commissions du congrès sous la présidence du secrétaire général de l'ONM, Saïd Abadou en présence du ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas.

Les travaux des commissions, de la politique générale, des statuts, de la culture, de l'Histoire et de l'information et des affaires socioéconomiques s'attellent déjà à l'élaboration de leurs rapports pour les soumettre aux congressistes. Le vent du changement pourrait-il gagner l'ONM ? Il semble que l'on se dirige vers un changement dans «les mœurs qui président dans le choix du secrétaire général. Pour la journée d'hier, les congressistes se sont focalisés sur la question du mode opératoire pour le choix du secrétaire général de l'ONM.

De nombreux intervenants ont souligné la nécessité d'élire le secrétaire général de l'ONM par le congrès et non par le conseil national ou le secrétariat exécutif. Ils ont estimé que l'élection du SG par le congrès prémunirait ce dernier des «pressions qu'il pourrait subir et lui conférerait de larges prérogatives lui permettant de sanctionner les contrevenants aux règles».

Dans cadre, ils n'ont pas manqué de souligner l'importance de «prévoir des conditions claires et précises pour l'élection des responsables de l'ONM, empêcher les bureaux de wilaya d'y intervenir et



Mohamed Cherif Abbas et Saïd Abadou.

organiser les élections des membres du conseil national». Les congressistes ont attiré l'attention sur «l'importance de l'écriture de l'histoire de la guerre de libération et du mouvement national au profit des générations montantes» estimant que «les nations qui ignorent leur Histoire

sont les plus exposées à reproduire les erreurs du passé». Les moudjahidine ont appelé à «accorder un intérêt particulier à la famille révolutionnaire à travers une relecture objective commune des faits devant permettre de dégager une meilleure vision pour l'avenir». Ils estiment que la

famille révolutionnaire est «la mémoire qui entretient la continuité avec les générations montantes en les nourrissant de patriotisme et de fierté des hauts faits accomplis par la génération de Novembre 1954».

S. B.

LA LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME FRANÇAIS

Le vœu de Saïd Abadou

Autre question qui provoque des remous. Le gel au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la loi criminalisant le colonialisme français. Saïd Abadou a émis le vœu «de voir le prochain Parlement accorder un grand intérêt à ce projet de loi et l'adopter». A en croire le SG de l'ONM, il n'y a pas doute que la loi criminalisant le colonialisme français a de fortes chances de passer l'écueil de l'APN. Son argument : les futurs députés «seront élus dans le cadre de la transparence et la régularité». Le secrétaire général de l'ONM fait la part des choses. Il explique : la loi criminalisant le colonialisme français «ne constitue pas une atteinte à l'Etat français mais une réaction à la loi glorifiant le colonialisme français, adoptée par le parlement français en 2005». Il souligne par ailleurs que le congrès «accorde un grand intérêt à l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale et du mouvement national à travers les témoignages des moudjahidine et à la réécriture des livres scolaires d'histoire». Dans ce cadre, il estime que cet intérêt «nous pousse à allouer un budget spécial aux instituts algériens d'histoire afin de les encourager à effectuer davantage de recherches sur l'histoire de l'Algérie ».

Haro sur les responsables binationaux

Une question qui n'a pas cessé de provoquer des remous et parfois l'indignation des Algériens. Un binational (double nationalité) peut-il occuper des postes de responsabilité.

Les avis sont divergents sur cette question. Mais pour Le secrétaire général de l'ONM, Saïd Abadou, il est hors de question de confier des responsabilités à un binational. Hier, il a été on ne peut plus clair. Il a exprimé son refus catégorique de l'idée «qu'un responsable algérien puisse avoir une double nationalité».

DES SIÈGES LEUR SONT ATTRIBUÉS DANS LES STRUCTURES DE L'ONM La dernière victoire des moudjahidate

Les moudjahidate viennent de gagner la dernière bataille. L'Organisation nationale des moudjahidine, l'une des rares organisations encore fermée aux femmes, a décidé de s'ouvrir désormais aux combattantes.

Ce n'est pas trop tôt, cinquante après l'indépendance du pays. Samedi, à l'ouverture, à Alger, du 11e congrès, des moudjahidate ont dénoncé haut et fort leur marginalisation des structures de l'ONM.

Leur cri a été entendu. Hier le secrétaire général de l'Organisation nationale

des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou a annoncé, «qu'il prendra une décision permettant de consacrer aux moudjahidate un nombre acceptable de sièges au sein des structures de l'organisation».

Le SG de l'ONM a précisé, dans une déclaration à la presse en marge des travaux du 11ème congrès de l'ONM, que l'attribution aux moudjahidate de sièges au sein de l'Organisation «se fera à partir des kasmass jusqu'au secrétariat national».

Ainsi, une grande injustice à l'égard des femmes combattante sera réparée.

MEDELICI À PROPOS DU CACHET APPOSÉ SUR LE PASSEPORT ALGÉRIEN : «Nous espérons que la France suivra l'Italie»

«Nous espérons que la France prenne l'exemple de l'Italie», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, en marge des travaux du 11e congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), tenu hier au Palais des Nations. «Maintenant que l'Italie est revenue sur ses mesures, nous espérons que la France en fera de même», a-t-il réitéré. On rappelle que les services consulaires italiens avaient imposé au début de l'année 2012 un cachet sur le passeport algérien. L'Algérie a demandé la levée de cette mesure qui «touche à l'intégrité du passeport et la dignité» des citoyens algériens. A l'issue de sa récente visite en Algérie le ministre italien des Affaires étrangères, Giulio Terzi Di Sant'Agata a indiqué que les dernières mesures imposées par son pays aux ressortissants algériens ayant séjourné en Italie sont en cours de révision.

«Le cachet n'est plus imposé sur le passeport, mais un contrôle informel qui se fait par nos bureaux d'immigration à la sortie afin de vérifier les délais des séjours», a précisé le MAE italien, annonçant que son gouvernement «est en train de réviser ces procédures» après avoir constaté qu'il y a «des améliorations» dans ce sens.

S. B.

Législatives : une correspondance sur le vote de la communauté nationale adressée à l'ambassade d'Algérie au Canada

Le ministère des Affaires Etrangères a adressé une correspondance à l'ambassade et aux consulats d'Algérie au Canada afin de prendre toutes les mesures permettant aux membres de la communauté algérienne établie dans ce pays d'accomplir leur devoir électoral lors des prochaines législatives, a déclaré, samedi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. En marge du 11e congrès de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), le chef de la diplomatie algérienne a précisé, en réponse à une question sur le vote de la communauté algérienne

établie à l'étranger suite à la décision prise par le Canada d'interdire aux communautés étrangères vivant sur ses territoires de voter, que «toutes les mesures juridiques et réglementaires ont été prises afin de permettre aux membres de la communauté algérienne d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions».

S'agissant des observateurs internationaux, le ministre a indiqué que tout est fin prêt pour accueillir plus de 600 observateurs internationaux lors des législatives du 10 prochain. Il a, dans ce con-

texte, ajouté que ces observateurs représentent l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA), la Ligue arabe, les Nations unies (ONU), l'Organisation de la coopération islamique (OCI) outre des représentants d'organisations non-gouvernementales (ONG). Quant aux observateurs européens, le ministre a déclaré que le mémorandum sera signé ces jours-ci avec l'Union européenne. L'Union européenne a accepté d'envoyer des observateurs sous conditions portant sur la transparence et la crédibilité des élections.

S. B.

COMMÉMORATION DES ACCORDS D'EVIAN

Presque oublié, Krim Belkacem revient

Les deux filles de Krim Belkacem, héros de la guerre d'Indépendance algérienne, Kaouter et Karima, ont lancé hier à Alger un appel pour la réhabilitation de la date du 19 mars, qui coïncide avec le cessez-le-feu qui a mis fin, en 1962, à huit ans d'une guerre contre le colonialisme français dont est sorti victorieux le peuple algérien.

PAR LARBI GRAÏNE

Rédha Malek a rendu hommage au « grand militant » qui, a-t-il rappelé, avait signé au nom du Gouvernement provisoire de la révolution algérienne (GPRA) les accords qui allaient consacrer l'indépendance de l'Algérie. Karima Krim s'est dit « espérer que notre appel sera entendu et que cette date devienne chômée et payée ». Les deux filles du « Lion du djebel » assistaient au forum d'El Moudjahid à une conférence de presse sur les accords d'Evian, animée par Rédha Malek, ancien chef de gouvernement et ancien membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian. A l'occasion le centre de presse d'El Moudjahid affichait complet. Karima Belkacem, la voix nouée par l'émotion, est revenue sur l'assassinat de son père qui pour rappel a été commis à Francfort en Allemagne le 18 octobre 1970. « Mon père a été assassiné pour ses idées, car il voulait la démocratie pour son pays » et d'ajouter « il était un homme d'honneur, il est aussi le père



Si M'Hamed avec Krim Belkacem, Amar Ouamrane (Bou Koro) et Si Sadek (Sadek Dehilé).

de tous les Algériens. » Interrogée sur les raisons qui ont motivé la famille à ne pas exiger une commission d'enquête sur cet assassinat, Karima s'est montrée très gênée et son attitude laissait entendre qu'elle ne croyait pas à la justesse de l'acte qu'on lui suggérait. « Mon père était pour l'unité nationale et un militant convaincu, il a été tué pour ses idées » a-t-elle répété.

Né le 14 septembre 1922 à Draâ El-Mizan (Tizi-Ouzou), Krim Belkacem est l'un des six chefs historiques du FLN aux côtés de Larbi Ben-M'hidi, Didouche Mourad, Rabah Bitat, Mostefa Ben Boulaïd, et Mohamed Boudiaf. Il avait dirigé dans les années 40 le premier maquis de la Révolution en Kabylie. Au lendemain de l'Indépendance, Krim s'oppose à Ben Bella et à l'armée dirigée alors par Boumediène. Il s'exile et crée, en 1968, le Mouvement pour la défense de la révolution algérienne (MDRA), pour contrer le régime de

Boumediène. Deux ans plus tard, il est retrouvé étranglé avec sa cravate dans une chambre d'hôtel à Francfort. Au lendemain des événements d'octobre, son parti a été relancé un moment par Slimane Amirat, cofondateur du MDRA. Mais Amirat meurt en se recueillant devant la dépouille mortelle de Mohamed Boudiaf, autre chef historique du FLN rentré d'exil pour présider le HCE pendant la décennie noire. Sur ce crime qui a visé le « Lion du djebel » la lumière n'a pas été faite jusqu'à ce jour en dépit de nombre de témoignages et d'analyses. Ses restes enterrés d'abord au carré musulman de la ville allemande ont été transférés le 24 octobre 1984 au « Carré des Martyrs » à El Alia, à Alger. Il aurait été à l'époque le plus jeune colonel au monde. Le nom de Krim Belkacem a été associé aux deux autres « B » (Boussouf et Bentobal) dont l'autorité au FLN était prépondérante.

L. G.

REDA MALEK REVISITE LES ACCORDS D'EVIAN :

« Un repère pour les jeunes »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les grands moments du processus de négociations avec la France coloniale, dont celui relatif à la question du Sahara, le statut des Européens d'Algérie et le maintien de bases militaires françaises en Algérie ont été revisité par le porte-parole de la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à Evian, Reda Malek. Lors d'une conférence animée, hier, au Forum El Moudjahid à l'occasion du 50e anniversaire de la signature des Accords d'Evian. Tout au long des négociations, la partie française a tenté de séparer le Sahara du reste du territoire algérien, un point sur lequel la partie algérienne n'a pas cédé, dira Réda Malek, qui a rappelé, à ce sujet, le retrait de la délégation algérienne au cours des négociations de Lugrin. Revenant sur les principes consacrés par les Accords d'Evian conclus le 19 mars 1962 ayant mis fin à 132 ans de colonisation française en Algérie, il estime qu'ils doivent être un repère



pour les jeunes d'aujourd'hui. Le conférencier souligne, rapporte l'APS, que les Accords d'Evian ont consacré les principes de l'intégrité du territoire algérien, son indépendance totale de l'Algérie et l'unité de son peuple, « les mêmes principes énoncés dans la Déclaration du 1er Novembre 1954 » a

t-il rappelé. A l'occasion, le conférencier a rendu hommage à Krim Belkacem, le signataire, au nom de la délégation algérienne des Accords d'Evian. « C'était un grand homme qui s'est sacrifié pour que le peuple Algérien jouisse de son indépendance », a-t-il dit.

L. B.

DÉCOLONISATION

Robert Buron était convaincu en 1954 de sa nécessité

Robert Buron, l'un des négociateurs français des Accords d'Evian en mars 1962, était convaincu en 1954, rapporte l'APS, que la décolonisation de l'Algérie était « nécessaire », a témoigné sa fille, Martine, hier à Evian lors du deuxième jour d'un colloque animé sur ledit thème.

« Il avait toujours, affirme-t-elle, souligné la manque de lucidité, d'ouverture sur l'avenir, dans les décisions gouvernementales les plus diverses », a indiqué l'ancienne députée européenne et maire de Chateaubriand, dans une conférence intitulée « Robert Buron, de l'entrevue secrète des Rousses (11-19 février 1962) à Evian (7-19 mars) ».

Elle a rappelé que l'opinion de son père s'était forgée lors de sa visite en Algérie le 10 novembre 1954, quelques jours après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, alors qu'il était ministre de l'Outre-mer, et ses contacts avec ses « collègues » musulmans à l'Assemblée française. « Mon père avait la conviction que la décolonisation était nécessaire. Sa conviction s'est renforcée davantage à la lecture de lettres de jeunes appelés du contingent mayennais (d'où il est originaire) dans lesquelles ils décrivaient l'inconscience de leurs chefs militaires », a ajouté l'oratrice, soulignant la « contribution » du courant de la démocratie chrétienne de gauche à la fin de la guerre en Algérie, auquel appartenait son défunt père.

Elle révélera également que Robert Buron avait mis à profit sa visite en Algérie (qu'il a visitée par ailleurs 11 fois en 4 ans) pour nouer des contacts avec des « autonomistes » algériens du Front de libération nationale.

« C'est ce profil qui a fait que le général de Gaulle l'ait choisi parmi la délégation française aux négociations d'Evian pour que celles-ci puissent se dérouler sur des bases de confiance, et également au regard de ses opinions pour la décolonisation de l'Algérie », a-t-elle précisé.

Economiste de formation et moult fois ministre de la République (Outre-mer, Travaux publics, etc), Robert Buron est décédé en 1973. A sa mort, l'Algérie lui a rendu hommage en « reconnaissance du travail accompli », a rappelé sa fille.

R. N.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE ET DE LA JEUNESSE

Six « Caravanes de la mémoire » sillonneront les wilayas

Six caravanes de jeunes baptisées « Caravane de la mémoire » vont sillonner les six wilayas historiques. Quelque 1400 jeunes des différentes régions du pays prennent part à ces caravanes dont le coup d'envoi est donné, aujourd'hui 19 mars, Fête de la victoire. Parmi les wilayas historiques concernées par ces événements : Tizi-Ouzou, Skikda, Batna, Biskra, Tlemcen et Médéa...

PAR DJAMEL BOUKERMA

En effet, ces manifestations entrant dans le cadre des festivités commémorant le double anniversaire du cinquantenaire de l'indépendance nationale et de la fête de la jeunesse. De ce fait, Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) prévoit «un riche programme» en collaboration avec les directions des 48 wilayas, a indiqué, hier à l'APS, Mme Zina Azzoug, sous-directrice de la promotion du tourisme et des échanges entre les jeunes auprès dudit ministère.

Après l'appel du président de la République « sur l'importance de l'écriture de l'histoire de l'Algérie », voilà, qu'un objectif commun s'affiche dans ce programme qui vise «à permettre aux jeunes de découvrir les hauts lieux de la Révolution et de rencontrer les moudjahidines». Une opportunité de «renforcer les liens entre la génération post-indépendance et celle de la Révolution», a souligné Mme Azzoug. Les jeunes participants à la «Caravane de la mémoire» devront par ailleurs participer à des actions de volontariat dont la plantation d'un million et demi d'arbres. Par ailleurs, lors de la pre-



Pour pérenniser la mémoire et afin que nul n'oublie.

mière étape de ces caravanes, prévue du 19 au 26 mars, les jeunes visiteront les différents lieux relevant de chaque wilaya historique. A ces wilayas historiques, s'ajoutent également la Zone autonome d'Alger et la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France. A cette occasion un hommage sera rendu les 24 et 25 mars aux moudjahidine ayant milité pour la cause nationale dans ces zones. Le programme de ces manifestations prévoit également des visites aux musées, aux anciens centres de tortures, aux geôles de l'administration coloniale et aux lieux qui furent le théâtre de batailles ainsi que l'organisation de conférences qui seront animées par des historiens, des universitaires et des représentants du mouvement associatif. Les témoignages recueillis lors de ces conférences seront répertoriés pour en faire des documentaires audiovisuels. En outre, des visites d'« infrastructures du secteur » réalisées après l'indépendance telle des stades, des salles omnisports, et des

maisons de jeunes sont au menu de la caravane.

Dans ce cadre, la « Caravane de la mémoire » devra accueillir 400 autres jeunes d'Alger pour se rendre ensemble au cimetière d'El Alia afin de se recueillir à la mémoire des militants tombés en martyrs dans le cadre de la lutte pour la cause nationale au sein de la Fédération FLN de France. Le programme sera ponctué par une rencontre-débat au centre culturel des moudjahidine entre les jeunes et les moudjahidine qui activaient dans la Zone autonome d'Alger. Les six caravanes devront se regrouper au niveau des wilayas historiques à partir du 1er juillet pour préparer leur déplacement vers la capitale le 5 juillet 2012.

Le programme à l'affiche représente une occasion exceptionnelle de fêter, à travers le territoire national, le cinquantenaire de l'indépendance. Et ce, par une caravane de jeunes qui s'intitule «Caravane de la mémoire ».

D. B.

FORUM À ALGER LES 20 ET 21 MARS

Une trentaine d'entrepreneurs algériens de Silicon Valley attendus

PAR RAYAN NASSIM

Une trentaine de chercheurs et d'ingénieurs algériens de la célèbre technopole de Silicon Valley (Etats-Unis) prendront part à un forum qui se tiendra les 20 et 21 mars à Alger, sous le patronage du ministère de l'Industrie, a indiqué le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Smail Chikhoun. Le forum, explique-t-il, regroupera la diaspora algérienne de ce pôle des industries de pointe de San Francisco (Californie) et les représentants des ministères respectivement de l'Industrie de la PME et de l'Investissement, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la PTIC et du Travail ainsi que des associations patronales et des entreprises. Le but de cette rencontre est l'élaboration et la mise en place d'un écosystème qui permettrait une articulation entre l'université,

l'entreprise et les incubateurs de start-up (jeune entreprise à fort potentiel de croissance) pour les jeunes Algériens porteurs d'idées avec la collaboration des experts algériens de la technopole de Californie, explique M. Chikhoun. Pour ce faire, explique l'APS, cinq panels seront constitués lors de cette rencontre entre cette diaspora algérienne et les institutions et organismes participants.

Il s'agit des panels respectivement du rôle des start-up dans le développement économique, du mécanisme de leur financement, du marché des produits fabriqués par les start-up ainsi que de la formation des ressources humaines. Quant au cinquième panel, il portera sur le "Business Angel" qui est un fonds dont les ressources financières proviendront de personnes physiques ou morales qui investiront leur argent dans les jeunes entreprises aux concepts novateurs.

Le forum verra alors le lancement de ce

fonds qui portera le nom de "Casbah Business Angel" avec un capital minimal de 100 millions DA. Cité par l'APS, Farid Mohammed Mazouni, directeur de l'engineering et de la qualité dans la compagnie Xilinx, qui fait partie des plus grandes entreprises américaines spécialisées dans le développement des puces électroniques programmables, dira que « lors de cette rencontre d'Alger, il s'agira de mettre en place une feuille de route qui nous permettra de travailler avec notre pays d'origine, l'Algérie, et avec les jeunes entrepreneurs algériens ». Il expliquera, de ce fait, que la diaspora algérienne qui sera présente à ce forum «représente diverses industries américaines et possède un savoir-faire et une expertise qui peuvent aider l'Algérie et ses jeunes entrepreneurs à réussir et à renforcer l'économie émergente du pays. Nous pensons que c'est pour cette raison que notre pays a fait appel à nous».

R. N.

LE COMMISSAIRE EUROPÉEN, STEFAN FULE À ALGER
Plusieurs sujets d'intérêts communs à l'ordre du jour



Stefan Fule, Commissaire européen à l'élargissement et à la politique de voisinage effectue, à partir d'aujourd'hui, une visite de deux jours en Algérie, a indiqué à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani dans une déclaration.

« Cette visite sera l'occasion de poursuivre le dialogue sur l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Union européenne, notamment la mise en œuvre de l'Accord d'association, la coopération financière et sectorielle et l'ouverture des discussions exploratoires sur la politique européenne de voisinage renouvelée », a précisé M. Belani. Ce dernier ajoutera que cette visite « sera également une opportunité pour la présentation au responsable européen des réformes politiques profondes engagées ainsi que des préparatifs en cours en prévision des élections législatives du 10 mai auxquelles les observateurs européens sont invités ». Il a été, également, précisé que cette visite permettra aussi d'avoir un échange de vues sur les évolutions récentes intervenues dans la région.

Lors de son séjour en Algérie, le Commissaire européen, annonce-t-on, procédera à cette occasion à la signature de l'accord-cadre sur la recherche scientifique, technologique et l'innovation. Le porte-parole du MAE a rappelé que la visite de ce haut responsable européen à Alger est la 3e du genre après celles effectuées en juin 2010 et en mai 2011, ce qui, soutient-il, « illustre l'importance accordée par le partenaire européen à ses relations de dialogue et de coopération avec l'Algérie ».

Au sujet de la politique européenne de voisinage, notera M. Belani, elle a fait l'objet d'une rénovation qui, précise-t-il, « tient compte des atouts et des spécificités des pays partenaires du voisinage européen et des changements intervenus dans la région ».

NAAMA

282 foyers raccordés au gaz naturel

Un total de 282 habitations, situées dans les nouveaux lotissements et cités créés récemment dans la commune de Mekmène-Benamar, ont été raccordées samedi au réseau de gaz naturel, a indiqué la Direction de l'Énergie et des mines (DEM) de la wilaya de Naâma. L'opération de raccordement, portant sur un réseau de distribution de 10 km, a permis d'alimenter en gaz naturel les logements réalisés dans le cadre de l'extension urbaine de cette collectivité, a-t-on précisé à la DEM. L'opération a été favorablement accueillie par les bénéficiaires, selon la DEM qui a fait état aussi de la poursuite des travaux de raccordement de 250 autres logements relevant des lotissements ruraux situés dans la zone Est de la commune. Une enveloppe de 4,7 milliards de DA a été consacrée dans le cadre des différents programmes de développement, sur la période 2000-2010, pour la réalisation d'un réseau de 719 km pour le transport et la distribution du gaz au profit de neuf (9) communes et cinq (5) localités de la wilaya. Le taux de couverture en gaz naturel de la wilaya de Naâma est estimé actuellement à 75% avec un total de 29.600 branchements et devra atteindre, à l'horizon 2013, un taux de 90%, selon la Direction locale du secteur.

BOUIRA

Création de 300 unités artisanales en 2011

300 unités ont été créées durant l'année 2011 dans le secteur de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Bouira, selon la directrice de la Chambre de l'artisanat et des métiers. Ces unités qui ont été créées, a indiqué Benhamouda Ibtissam, dans les secteurs des services (173 unités), de l'artisanat artistique (100 unités) et de l'artisanat de production (41), ont généré au moins 569 emplois, dont 314 permanents. Sur ce total de micro-entreprises, 134 pratiquent des activités de façon sédentaire, 125 font leurs activités de façon ambulantes et 55 exercent leurs activités à domicile. Dans le même sillage, Mme Benhamouda a fait cas de 179 artisans ayant eu un soutien financier, à la même période, et de 152 autres qui ont bénéficié de locaux commerciaux à la faveur des divers dispositifs de soutien à l'emploi. La Chambre de l'artisanat et des métiers de Bouira compte 3.068 artisans immatriculés, dont 786 relevant du seul chef-lieu de wilaya, selon les données fournies par la même source, relevant que cet effectif a contribué à la création d'un total de 5.938 emplois depuis 1998 à fin 2011.

LAGHOUAT

Lancement de 3.000 LPL avant fin juin

Un programme de 3.000 logements publics locatifs sera lancé avant la fin du premier semestre 2012 dans la wilaya de Laghouat, selon les services de la wilaya. Ce programme, en voie d'achèvement des procédures réglementaires, vient renforcer un programme de 900 unités similaires en cours de réalisation, en plus d'un programme supplémentaire de 1.000 logements, dont 600 pour la commune du chef lieu de wilaya et 400 pour celle d'Aflou. Le parc immobilier de la wilaya de Laghouat devra être renforcé, au titre de l'actuel programme quinquennal de développement, de près de 11.400 logements publics locatifs, dont la plupart sont en cours de réalisation ou en voie de lancement de leurs chantiers, ont rappelé les services de la wilaya.

APS

OUARGLA, IMPLANTATION DU PROJET DE CHU

Opérations de repérage de sites

Pour le projet de création d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Ouargla, les opérations de repérage de sites pouvant servir d'assiette ont été entamées mercredi dernier, a indiqué le wali de Ouargla.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les phases préparatoires de ce projet doivent être lancées dans "les plus brefs délais", a affirmé Nacer Maskri, précisant qu'elles "sont entamées dès ce jour; pour ce qui est du repérage des sites potentiels pouvant accueillir ce projet structurant dont la décision de création a été prise en conseil interministériel le 12 mars courant".

La décision de création de deux CHU à Ouargla et Béchar a été annoncée officiellement mardi par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalières, Djamel Ould Abbès, qui a révélé l'octroi d'une enveloppe de 10 milliards DA (5 milliards DA chacun), prévue pour ces opérations, précise l'APS, ajoutant que les premières étapes de concrétisation de l'opération, qui se déclinent en trois phases principales, "à lancer au plus tôt", consistent en le choix du terrain que les autorités de la wilaya de Ouargla prennent déjà en charge, en l'inscription du projet de création de ce CHU par le secteur des Finances, et en le lancement prochain des études techniques par le secteur de la santé, a expliqué à la presse le chef de l'exécutif de la wilaya de Ouargla.

Soulignant succinctement l'impact de ce projet "tant attendu" par les populations locales, pour l'amélioration de la couvertu-



re en matière de santé, le renforcement de l'encadrement médical spécialisé, et l'amélioration de la formation, le wali a évoqué quelques un des atouts militant en faveur de la création d'un CHU à Ouargla, "qui aura une vocation régionale".

Il a cité, à ce titre, l'existence d'une infrastructure de santé "conséquente", à savoir un établissement public hospitalier (EPH) d'envergure régionale et un centre anticancéreux à Ouargla, un établissement spécialisé mère et enfant à Ouargla et à Touggourt, trois EPH à Hassi-Messaoud, Touggourt et Taibet, en plus d'une école de formation paramédicale et d'un hôpital militaire régional à Ouargla, souligne l'APS. Selon les services de la wilaya, en plus de l'entrée en service avant la fin de 2012 d'une clinique ophtalmologique à

Ouargla dans le cadre de la coopération algéro-cubaine, il est fait état de la réalisation d'autres structures de santé dans la région, dont un hôpital de 240 lits à Touggourt et quatre EPH de 60 lits chacun à Hedjira, Témachine, Mégarine et Rouissat. L'existence d'un important tissu infrastructurel de l'enseignement supérieur constitué notamment de 6 facultés, 19 départements, 29 laboratoires agréés avec 478 chercheurs, et un centre de recherche avec 15 laboratoires, ainsi que d'un dense réseau routier, de trois aéroports dont un de classe internationale, et la mise en place de la fibre optique dans le cadre de la technologie de MSAN (noeud d'accès multiservice), sont, selon l'APS, d'autres atouts parmi tant d'autres qu'offre la wilaya d'Ouargla.

B. M.

IN SALAH, RESTAURATION DES VIEUX KSOUR

700 bâtisses concernées



Près de 700 vieilles bâtisses des ksour El-Arab et Merabtine, à In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), feront l'objet d'une action de restauration, ont annoncé les responsables du secteur de l'urbanisme et de la construction (DUC) de la wilaya. Inscrite dans le cadre des efforts visant la prise en charge de ce type

de constructions et la promotion du cadre de vie des habitants des vieux ksour, l'opération, à l'étude actuellement, permettra la mise au point de plans de réhabilitation, en fonction du mode de vie des occupants de ces espaces, ont indiqué les responsables de la DUC lors d'une réunion tenue à In-Salah pour passer en revue les études

techniques liées aux travaux de restauration et de réhabilitation.

Intervenant lors de cette rencontre à laquelle ont pris part les représentants de la population locale, le wali de Tamanrasset a insisté sur la concertation avec les habitants des ksour pour mener à bien cette mission.

Les représentants des bureaux d'études ont, pour leur part, mis l'accent sur le respect du mode de vie sociale dans ces ksour, la conformité des spécificités urbanistiques et l'usage de moyens simples et abordables dans les opérations de réhabilitation.

Cette rencontre a été mise à profit par les représentants des ksour pour avancer des suggestions portant sur l'aménagement, entre autres, d'accès pour les cas d'interventions d'urgence et des espaces récréatifs pour enfants.

Le responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Tamanrasset a fait état, à cette occasion, d'un programme de 1.000 logements sociaux locatifs en cours d'étude pour satisfaire la demande de la population de la daïra d'In-Salah.

APS

MOSTAGANEM, TRANSPORT FERROVIAIRE

Nouvelle ligne pour rallier Oran

Un projet de réalisation d'une ligne ferroviaire devant relier Hassi Mefsoukh (Oran) à Mostaganem, sur une distance de 56 km a été annoncé samedi dernier par le ministre des Transports, Amar Tou.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mostaganem, le ministre a indiqué que le contrat de réalisation de ce projet sera signé dimanche entre un consortium d'entreprises nationales et l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires.

Les travaux devront débuter au second semestre de l'année en cours sachant que le tronçon Oran-Hassi Mefsoukh est opérationnel, souligne l'APS.

M. Tou a précisé que cette nouvelle ligne comprendra plusieurs stations à Ayaïda, Bethioua, Mers El-Hadjadj (Oran), Stidia et Hassi Mamèche (Mostaganem), ajoutant qu'un ouvrage est également prévu au niveau de la zone humide d'El Mactâa, aux limites des deux wilaya et qu'une enveloppe de 30 milliards de dinars sera dégagée pour ce projet.

Quant au projet du tramway de Mostaganem, d'une longueur de 14 km et comportant 24 stations sur deux lignes, le ministre a indiqué que l'étude et le cahier de charges seront finalisés en juin prochain



avant le lancement de l'avis d'appel d'offres. La première tranche partira du quartier des Salamandres jusqu'à l'université de Kharouba et la seconde de gare routière jusqu'à la cité du 5 juillet.

M. Tou a, d'autre part, insisté sur la livraison du port de pêche et de plaisance de Salamandre "au plus tard à la fin d'avril prochain". D'une capacité d'accueil de 205 petits métiers, cette infrastructure a connu

un retard de près de 10 ans, du fait du changement de l'entreprise chargée de la réalisation de ce projet.

Le ministre a, selon l'APS, inauguré aussi la nouvelle gare routière pouvant accueillir un million de passagers par an, avant qu'il ne présente au siège de la wilaya, un exposé sur les réalisations de son secteur à l'échelle nationale.

B. M.

MILA, INTEMPÉRIES

Pertes estimées à 4,5 milliards DA



Les pertes résultant des intempéries de février dernier dans la wilaya de Mila sont de l'ordre de 4,5 milliards de dinars, a indiqué samedi le wali.

Les dégâts qui ont fait l'objet d'un dos-

sier destiné aux autorités centrales ont touché en particulier les secteurs des travaux publics et du logement, a précisé Abderrahmane Kedid au cours d'une sortie dans les mechtas de la daïra de Tassaâdane

Haddada. Les routes endommagées, en particulier en rase campagne, ont subi à elles seules des dégâts évalués à quelque 4 millions de dinars, selon M. Sallai Mohamed, chef de service à la Direction des travaux publics. Plusieurs grands projets routiers sont en voie de réalisation dans les régions de Tassaâdane Haddada et de Minar Zerazza, particulièrement affectées par les dernières intempéries, a-t-on révélé à ce propos, citant le cas du pont d'une longueur de 620 mètres enjambant l'oued el Manar, sur la RN 77, qui va relier le port de Djendjen dans la wilaya de Jijel à la ville d'El Eulma dans la wilaya de Sétif.

Ces travaux confiés à un groupe algéro-croate sont au stade de lancement, ont indiqué les responsables du secteur. Ce groupe est chargé également de réaliser les travaux de réhabilitation de la 2ème tranche de la RN77 au niveau du tronçon situé entre mechta Lantia et Ferdjioua en plus du lancement prochain d'une étude technique en vue d'un dédoublement de ce même axe.

La réalisation, en cours, d'un pont reliant les communes de Minar Zerazza à Rouached figurent également parmi les projets en cours visant à désenclaver cette région.

APS

JIJEL

Taux de chômage ramené à 9,37%

Le taux de chômage a été ramené à 9,37% au début de l'année 2012 contre 39,8 % en 1999 dans la wilaya de Jijel, a indiqué le wali, Ali Bedrici.

Intervenant lors d'une émission de la radio locale, il a révélé à ce propos, la création de 198.000 postes d'emploi dans différents secteurs d'activités par le biais, notamment, de l'entrée en activité de 12.000 micro-entreprises ayant permis d'offrir 21.000 postes de travail à la faveur des différents dispositifs de soutien à l'emploi.

Il a estimé que ces chiffres peuvent être considérés comme "temporaires", en attendant une réelle relance du développement économique de la région à la faveur des efforts d'investissements productifs attendus.

L'investissement des divers secteurs de la wilaya, qui offre de nombreuses potentialités et opportunités, pourrait également booster le monde du travail, a encore ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya.

Soulignant les efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de création d'emplois, le wali s'est dit "optimiste" quant à la création d'un nombre important d'emplois dans la région dans le cadre du lancement de la zone industrielle de Bellara, sollicitée par de nombreux investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

Dans le même ordre d'idées, M. Bedrici a rappelé que la wilaya de Jijel a récemment avalisé une vingtaine de demandes d'investissements dans la région, dont 50% dans le secteur productif et les services et 50% dans la promotion immobilière, introduites par des opérateurs privés nationaux.

EL TARF

Le pont Oum-Essaâd sérieusement endommagé

Le pont sur l'oued Oum-Essaâd, sur la RN 44, à l'entrée est de la commune de Boutheldja, a été sérieusement endommagé par les intempéries qui ont affecté dernièrement la wilaya d'El-Tarf.

Mis à rude épreuve lors des inondations du mois de février, ce pont a été réhabilité mais les perturbations climatiques du 10 mars dernier, les fortes pluies qui se sont abattues sur cette région et la crue de l'oued Oum Essaâd l'ont sérieusement affecté une seconde fois, en rendant du coup la circulation très difficile et dangereuse.

Un nouvel affaissement de la chaussée a obligé les services des travaux publics à fermer la circulation sur un côté de l'ouvrage, ne laissant le passage, provisoirement, qu'à un seul véhicule. Les services techniques des travaux publics sont mobilisés depuis quelques

jours pour conforter davantage le pont, dans le but de rétablir la fluidité de la circulation sur cet axe.

Le directeur des travaux publics de la wilaya d'El-Tarf, M. Boudeghène Noureddine a indiqué qu'il sera procédé au curage de l'oued afin de conforter les fondations du pont dans des conditions convenables, en l'adaptant au doublement de la RN 44, dont les travaux vont démarrer incessamment.

APS

MANIFESTATIONS
NON AUTORISÉES EN RUSSIE

Plusieurs opposants arrêtés

Plusieurs opposants russes ont été arrêtés alors qu'ils participaient à des manifestations non autorisées samedi à Moscou, ont rapporté les agences de presse, citant la police. Selon ces sources, environ 200 personnes se sont réunies sur la place Pouchkine à l'appel du mouvement d'opposition dirigé par l'ex-ministre Boris Nemtsov pour réclamer la libération de prisonniers considérés comme politiques. Sergueï Oudaltsov, chef du mouvement d'opposition "Front de Gauche" libéré vendredi après avoir été condamné la veille à 10 jours de prison pour refus d'obtempérer à l'issue d'une précédente manifestation -sa peine ayant été réduite à une amende-, a également participé au rassemblement. Les opposants scandaient des slogans hostiles au président élu Vladimir Poutine et à la chaîne de télévision "NTV" qui a diffusé jeudi une "enquête" affirmant démontrer que les opposants, au service des Etats-Unis, étaient payés pour déstabiliser la Russie, comme l'assure Poutine. Deux personnes ont été interpellées pour avoir exhibé des banderoles et tenté ainsi d'organiser une manifestation non autorisée, a indiqué la police dans un communiqué, tandis que d'importants effectifs et de nombreux fourgons des forces de l'ordre étaient mobilisés tout autour de la place. Le dirigeant libéral, Boris Nemtsov, a expliqué qu'aucune autorisation n'avait été demandée pour cette action car il ne s'agissait pas d'une manifestation, mais d'une rencontre publique avec un député, Guennadi Goudkov, du parti d'opposition Russie juste, pour laquelle il n'y a pas besoin d'autorisation. Les protestataires ont demandé notamment la libération de l'homme d'affaires Alexeï Kozlov, condamné jeudi à cinq ans de prison pour fraude. La police russe a, par ailleurs, annoncé avoir interpellé une vingtaine de personnes sur la place de la Révolution, au cours d'un autre rassemblement non autorisé qui a réuni une cinquantaine de participants.

RÉCONCILIATION PALESTINIENNE

Prochaine rencontre Abbas-Mechaal au Caire

Le président palestinien Mahmoud Abbas et le chef du bureau politique du mouvement Hama, Khaled Mechaal, auront des entretiens la semaine prochaine au Caire sur la dynamisation de l'accord de réconciliation.

Ces discussions entre Abbas et Mechaal visent à dissiper les divergences entre les deux partis Fatah et Hamas sur la mise en œuvre de la réconciliation. Selon des sources palestiniennes, les entretiens devront porter sur les moyens de mise en œuvre des recommandations de la rencontre de Doha, relatives notamment à la formation d'un gouvernement d'alliance nationale avant la tenue de la réunion de développement de l'Organisation de Libération de Palestine (OLP). Cette décision intervient dix mois après l'accord de réconciliation interpalestinienne signé en avril 2011 au Caire.

APS

DOUBLE EXPLOSION À DAMAS

27 morts et 140 blessés

Deux explosions sont survenues samedi matin dans le centre de Damas. Elles ont fait 27 morts et 140 blessés, rapportent les autorités syriennes qui parlent d'actes terroristes commis par des opposants au président Bachar al Assad.

Deux voitures piégées ont selon elle été mises à feu vers 7h30 (5h30 GMT) devant des locaux des services de renseignement et un bâtiment de la police révèle l'agence Reuters. Les images diffusées par la chaîne montrent ce qui semble être deux corps calcinés dans des véhicules distincts ainsi que la carcasse d'un minibus taché de sang et des membres sectionnés rassemblés dans des sacs. Aucune revendication n'a été formulée après cette double explosion qui survient au surlendemain du premier anniversaire du soulèvement contre le régime de Bachar al Assad, dont la répression a fait plus de 8.000 morts et 230.000 déplacés, selon les chiffres des Nations unies.

Les deux actes semblent assez similaires aux trois attentats suicides commis à Damas en janvier et en février dans la capitale et qui ont fait 70 morts. Les autorités les ont imputés au moins en partie à Al Qaïda. Un autre attentat à la voiture



piégée a fait 28 morts à Alep, deuxième ville de Syrie, en février. Une équipe conjointe du gouvernement syrien, des Nations unies et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) devait entamer samedi une évaluation sur le terrain des besoins humanitaires de la population syrienne. Elle n'était toutefois pas au complet et on ignore quand elle pourra entamer ses travaux, a-t-on appris de source de la mission. D'autres violences ont été signalées samedi dans le pays. L'Observatoire

syrien pour les droits de l'homme, basé en Grande-Bretagne, a déclaré que le corps d'un vieil homme avait été retrouvé au lendemain de son arrestation dans la région de Djabal al Zaouiyah, dans le nord de la Syrie. Il a ajouté que cinq personnes avaient péri dans la ville de Raqqa (Est).

L'organisation militante Avaaz a quant à elle déclaré disposer des preuves d'actes de torture à l'encontre de 32 enfants la semaine dernière à Homs, dans le centre.

R. I.

NOUVELLE CONSTITUTION ÉGYPTIENNE

50% de parlementaires dans la Constituante

La moitié des cent membres de l'Assemblée chargée de rédiger la nouvelle Constitution égyptienne sera constituée de parlementaires, ont décidé samedi les deux chambres du Parlement réunies au Caire.

Les élus de l'Assemblée du peuple et de la Choura ont voté en ce sens par 427 voix sur 590. Ils doivent maintenant voter sur les critères de sélection des futurs membres de la Constituante et se réuniront de nouveau le 24 mars pour désigner les cinquante parlementaires qui en feront partie. La nouvelle Constitution doit définir l'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, les parlementaires souhaitant réduire les prérogatives du chef de l'Etat. Dans la foulée d'élections législa-



tives qui ont vu la large victoire des islamistes, il s'agira également de définir le rôle et la place de l'islam dans la société égyptienne, ainsi que l'avenir des militaires qui dirigent le pays depuis le renversement le 11 février 2011 du président Hosni Moubarak, resté au pouvoir pen-

dant trente ans. Le parti Liberté et Justice (PLJ), émanation des Frères musulmans, contrôle près de la moitié des sièges à l'Assemblée du peuple et près de 60% à la Choura. Il a accepté que 50% - et non plus 60%, comme il le demandait au départ - des membres de la future Assemblée constituante soient choisis parmi des experts des questions juridiques et constitutionnelles ou des syndicalistes. Les élus libéraux, tout comme les islamistes salafistes du parti Al Nour, partisans d'une stricte application de la charia, la loi islamique, craignent que le PLJ n'impose ses vues lors de la rédaction de la nouvelle Constitution. Ils demandent aussi que les femmes, les jeunes et les chrétiens coptes soient équitablement représentés.

R. I./ Agence

SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT DE LA COUR INTERNATIONALE PÉNALE

L'ex-chef des renseignements libyens arrêté en Mauritanie

L'ex-chef des services de renseignement libyens, Abdallah al Senoussi, beau-frère de Mouammar Kadhafi, a été arrêté dans la nuit de vendredi à samedi à l'aéroport international de Nouakchott, rapporte l'Agence mauritanienne d'information. Cette arrestation a été confirmée lors d'une conférence de presse à Tripoli par le porte-parole du gouvernement libyen, Nasser al Mani. "Détenant d'un passeport malien, il a été arrêté (...) à l'aéroport de Nouakchott en compagnie d'un jeune homme. Nous supposons que c'est son fils", a-t-il dit à l'agence Reuters.

Abdallah al Senoussi, homme-lige de Kadhafi, est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), qui le recherche pour crimes contre l'humanité. Le parquet général libyen a aussitôt adressé aux autorités de Nouakchott, via Interpol, une demande d'extradition, a précisé Nasser al Mani. L'Agence mauritanienne d'information précise que l'ancien responsable libyen est arrivé à Nouakchott en provenance de Casablanca, porteur d'un passeport malien falsifié. La CPI a également émis des mandats d'arrêt à l'encontre de Mouammar Kadhafi, tué le 20 octobre

par les révolutionnaires libyens, et de son fils Saïf al Islam, capturé en novembre.

La Mauritanie n'est pas signataire du Statut de Rome, fondement de la CPI, et on ignore si Nouakchott a l'intention de lui remettre Abdallah al Senoussi. Outre la répression du soulèvement contre le régime de Kadhafi, Senoussi est soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans la mort de plus de 1.200 détenus en 1996 à la prison Abou Salim de Tripoli. L'arrestation d'un avocat représentant des proches de ces détenus est à l'origine de la révolution libyenne.

R. I./ Agence

6^E FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'expérience algérienne bénéfique mais insuffisante

Page 12



COURS DU PÉTROLE

L'Afrique peut profiter de l'insécurité énergétique mondiale

Page 13



Les yeux rivés sur les breaking news du Moyen-Orient, certains analystes attribuent les virages actuels des cours du pétrole au risque géopolitique iranien. Plus laborieuse, l'analyse froide de l'offre et de la demande globales produit une imagerie plus proche de la réalité. Les conclusions de cette analyse montrent que l'Afrique peut tirer profit du climat d'insécurité énergétique qui étreint les grandes puissances.

6^É FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'expérience algérienne bénéfique mais insuffisante

L'Algérie a participé au 6^e Forum de l'eau que la ville de Marseille en France a abrité du 12 au 17 du mois en cours. A travers sa participation, l'Algérie a pu présenter son expérience en matière de distribution et d'acheminement de la ressource hydrique. Une expérience fort impressionnante pour certains participants qui ignoraient les avancées du pays dans ce domaine. Des avancées qui le place en pole position dans le monde arabe. Malgré cela, et selon les experts «l'Algérie fait encore face aujourd'hui à des difficultés en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement en particulier dans les régions importantes en termes de PIB et à forte densité de population malgré les investissements consentis.»

PAR TASSAËDITE LEFKIR

De grandes infrastructures, tels que les barrages ou transferts d'eau ont été réalisés mais sans une planification à long terme de la gestion de la ressource ou le renforcement institutionnel.

Selon la banque mondiale « en dépit de ces efforts, cette approche n'a pas permis à ces réalisations d'atteindre leurs objectifs : les institutions ne fonctionnaient pas toujours de façon coordonnée, les responsabilités, notamment en matière de gestion n'étant pas claires; enfin, les demandes réelles ne sont pas toujours connues ou reconnues ».

Dans la capitale, la distribution et la gestion ont connu ces dernières années une grande amélioration. Néanmoins, certains quartiers connaissent de sérieuses perturbations en raison d'un réseau de distribution ancien défectueux.

Si pour Alger l'eau coule dans les robinets 24h/24h, ce n'est pas le cas des autres villes du pays. Pour y remédier, le ministère des Ressources en eau (MRE) a commencé à s'attaquer à ces problèmes en réformant et en renforçant les services publics. L'accent est mis sur l'amélioration de la gestion des ressources en eau,



des moyens mis en oeuvre et du personnel. L'eau doit être gérée de façon durable.

Les tarifs de l'eau sont régulièrement réévalués afin qu'ils couvrent les coûts liés à l'approvisionnement en eau. Aujourd'hui, environ 70% des coûts d'exploitation et de maintenance du service de l'eau sont rémunérés par le tarif.

L'eau, urgence humanitaire pour 3 millions de personnes dans le monde

L'eau est une urgence humanitaire. Partout dans le monde, près de 300 millions de personnes affectées par les catastrophes naturelles, les conflits ou les épidémies ont un besoin urgent en eau et assainissement. Cet « Or bleu » n'a jamais aussi bien porté son nom. Il est

vital à la survie des populations après un séisme ou lors d'une sécheresse, purifié de ses pathogènes, il est le meilleur barrage contre les maladies hydriques comme le choléra ou l'hépatite A, il est le partenaire incontournable dans la lutte contre la sous-nutrition et enfin, il est synonyme de dignité pour tous ceux qui y ont accès. Les programmes humanitaires en Eau, Hygiène et Assainissement réduisent la vulnérabilité des populations. Ces 300 millions de personnes qui luttent au quotidien contre les crises hydriques sont au cœur des solutions. Il faut savoir que le nombre de personnes affectées par des catastrophes climatiques pourrait augmenter de plus de 50% d'ici 2015. Environ 2,2 millions de décès sont, chaque année, attribués à des diarrhées évitables. 1,2 million des victimes de ces diarrhées sont des enfants de moins de cinq ans. 884 millions de personnes ne bénéficient pas d'un accès adapté à une source d'eau améliorée, et 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires de base. Le changement climatique, la croissance démographique et l'urbanisation exacerbent les crises hydriques. 40% de l'expansion urbaine mondiale se fait sous forme de bidonvilles.

T. L.

TAXE CARBONE

Bruxelles traverse une zone de turbulences



Jusqu'ici la Commission européenne vantait ses nombreuses initiatives dans le domaine de l'environnement afin de lutter contre les émissions de gaz effet de serre. Mais avec le projet d'imposer une taxe carbone aux compagnies aériennes qui survolent le ciel européen, la Commission se retrouve dans une zone de fortes turbulences avec un choix cornélien. En effet, par mesure de rétorsion à cette taxe unilatérale qu'elle juge injuste, les autorités chi-

noises ont décidé le gel d'une commande de 45 Airbus. Ironie de l'histoire, Pékin s'est trouvé de nouveaux alliés inattendus en Europe. Airbus, Safran, Air France, British Airways, Virgin Atlantic, Lufthansa, Air Berlin et Iberia ont saisi les autorités françaises, britanniques, allemandes et espagnoles. Ils n'ont pas été choisis au hasard. Ce sont les pays fondateurs de l'Airbus. Il faut dire que l'avionneur européen joue très gros avec la fameuse taxe. La commande par la Chine de 10 A380 et 35 A330 se chiffrent à 12 milliards de dollars. De plus comme le rappelle Tom Enders, le PDG de Airbus « cette mesure (la taxe carbone, ndr) menace plus d'un millier d'emplois au sein de l'entreprise et un millier d'emplois supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement. »

En ces temps de crise, l'argument passera difficilement inaperçu. Le match entre l'écologie et le business as usual est lancé. La Commission Européenne a remporté la première mi-temps en adoptant la taxe CO2. Mais la partie est loin d'être gagnée.

La deuxième mi-temps aura lieu à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) où chaque partie espère une solution pour une sortie par le haut de cette situation délicate. En plus des Chinois, les Américains et d'autres pays sont opposés à cette mesure.

La Russie envisage d'interdire à ses compagnies

aériennes de payer la taxe européenne sur la pollution aérienne, qui suscite la ferveur de plusieurs autres pays, dont les États-Unis et la Chine, a indiqué le vice-ministre russe des Transports Valeri Okoulov. « On prévoit de légiférer pour interdire aux compagnies aériennes russes de payer ces quotas », a-t-il déclaré, cité par l'agence Itar-Tass.

Le front du refus

La législation européenne, entrée en vigueur le 1er janvier 2012, oblige les compagnies opérant dans l'UE, quelle que soit leur nationalité, à payer pour l'équivalent de 15 % de leurs émissions de CO2, soit 32 millions de tonnes, pour lutter contre le réchauffement climatique. Elles devront s'acquitter de cette obligation au printemps 2013. Cette législation suscite de nombreuses protestations : 26 des 36 membres du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) y sont opposés.

Au début du mois de février, la Chine a interdit à ses compagnies aériennes de payer la taxe, emboitant le pas à une mesure similaire prise par la Chambre des représentants américaine. Moscou avait déjà menacé en février de limiter en retour le survol de la Sibérie par les compagnies aériennes de l'Union européenne.

3,4 Mt de matières grasses pour l'Afrique du Nord

Face à la croissance de la population et des revenus, l'Afrique du Nord est de plus en plus dépendante des importations d'huile et de matières grasses pour couvrir ses besoins.

À la faveur d'un cours de l'huile de tournesol plus avantageux, les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie) devraient plus que doubler leurs importations d'huile de tournesol en 2011/12 (octobre-septembre), selon Oil World. Elles pourraient atteindre un record d'environ 750.000 tonnes contre 390.000 tonnes en 2010/11. Les principaux fournisseurs seraient l'Ukraine, la Russie et l'Argentine.

Globalement les importations d'huile et de matières grasses devraient s'approcher d'un nouveau record à 3,4 millions de tonnes (Mt) en 2011/12 contre 3,3 Mt en 2010/11. L'Égypte est le premier importateur (1,75 Mt), suivie de l'Algérie (0,6 Mt), du Maroc (0,51 Mt), de la Tunisie (0,35 Mt) et de la Libye (0,16 Mt). L'huile de tournesol devrait gagner significativement des parts de marché cette année, représentant 22% des importations contre 12% en 2010/11 tandis que l'huile de soja déclinerait de plus de 400.000 tonnes pour atteindre un plus bas de 5 ans à 1,1 Mt. Elle demeure tout de même la première huile importée (34% des importations). Les importations d'huile de palme à 1 Mt progresseraient de 12%.

La consommation d'oléagineux de l'Afrique du Nord devrait progresser de 4% en 2011/12 à 3,7 Mt, dont 1 Mt produit localement avec l'huile d'olive en tête, suivie de l'huile de soja, produite principalement à partir du soja importé.

Les cultures OGM en Afrique du Sud ont touché 100.000 ha en 2011

Les cultures d'OGM en Afrique du Sud ont progressé jusqu'à 2,3 millions d'hectares en 2011, soit 100.000 hectares de plus qu'en 2010, selon l'International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISA). Sur ces 2,3 millions d'hectares, 1,9 millions le sont en maïs, 450.000 ha en soja et 15000 ha en coton. Ainsi, l'Afrique du Sud est le 9^e pays mondial en termes de superficie OGM. Mais, le premier producteur d'OGM en Afrique, ne représente qu'une infime fraction des superficies mondiales. Les États-Unis sont en tête avec 69 millions d'ha, suivi du Brésil avec un peu plus de 30 millions d'ha. Au niveau mondial, les superficies OGM ont gagné 12 millions d'ha en 2011, soit un taux de croissance de 8%, à 160 millions d'hectares. Seul autre pays d'Afrique à avoir développé au niveau commercial les OGM, le Burkina Faso avec environ 300.000 ha de coton tandis que l'Égypte produit une petite quantité de maïs.

Des essais se pratiquent dans plusieurs pays d'Afrique. Ainsi, le Kenya, la Nigeria et l'Ouganda ont réalisé des essais sur le terrain tandis que le Malawi a approuvé une plantation expérimentale. Le rapport de l'ISA indique que les essais se concentrent sur les cultures vivrières prioritaires comme le maïs, le manioc, la banane et la patate douce. Ils incluent aussi le maïs tolérant à la sécheresse, Water Efficient Maize for Africa project (Wema), à l'essai pour la deuxième campagne au Kenya, en Afrique du Sud et en Ouganda.

COURS DU PÉTROLE

L'Afrique peut profiter de l'insécurité énergétique mondiale

Les yeux rivés sur les breaking news du Moyen-Orient, certains analystes attribuent les virages actuels des cours du pétrole au risque géopolitique iranien. Plus laborieuse, l'analyse froide de l'offre et de la demande globales produit une imagerie plus proche de la réalité. Les conclusions de cette analyse montrent que l'Afrique peut tirer profit du climat d'insécurité énergétique qui étreint les grandes puissances. A une condition.

L'or noir nous a habitués à des up and down au cours des dernières années. Le pétrole brut, par exemple, a perdu 53% en 2008 pour croître de 78% l'année suivante. Et les investisseurs attentifs savent que depuis 30 ans les cours évoluent de manière quasi systématique dans la première quinzaine du mois de mars. Mais si les experts de la sécurité énergétique s'arrachent les cheveux au premier trimestre 2012, c'est principalement à cause de deux grands pays : l'Iran et la Chine. Et lorsque les investisseurs nous demandent de creuser plus, l'Afrique apparaît comme un maillon stratégique dans la nouvelle architecture énergétique mondiale.

Chine : croissance en baisse, réserves en hausse

La Chine est le second plus gros consommateur de pétrole au monde après les États-Unis, et le principal responsable de la hausse de la demande globale. L'économie chinoise a, en effet, progressé de 10,4% en 2010 et de 9,2% en 2011 en base annuelle, et contribué à hauteur de 20% à la croissance mondiale au cours des cinq dernières années. Mais dans le même temps, les difficultés à accroître la demande intérieure, l'affaiblissement de la demande extérieure et le ralentissement de la demande intérieure d'investissement ont impacté la croissance économique chinoise de manière négative. C'est donc logiquement que le Premier ministre, Wen Jiabao, a indiqué que son gouvernement ambitionnerait une croissance de 7,5% pour l'année 2012, établissant un objectif d'inflation à 4%, contre 8% entre 2005 et 2011. Quel impact aura ce ralentissement sur la demande mondiale de pétrole ?

Iran : posture stratégique non explorée

«Laissez-moi vous dire ce que nous, Israéliens, avons contre Moïse. Il nous a menés pendant 40 ans à travers le désert pour finalement nous installer dans le seul coin du Moyen Orient où il n'y a pas une goutte de pétrole», déclara un jour Golda Meir. A l'époque, «la grand-mère Israël» soupesait la menace que représentaient de riches voisins pétroliers. A la sortie de son audience avec le président Obama le 5 mars 2012 à la Maison Blanche, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a réaffirmé la souveraineté de l'Etat hébreu à se défendre face à la menace iranienne.

Quelques indices passés inaperçus

Alors que ses réserves récupérables de pétrole brut et de gaz naturel par habitant étaient en deçà de 1/10 de la moyenne mondiale, la Chine a entrepris, il y a quelques années, la construction de quatre installations de stockage de pétrole dans l'est, l'ouest et le sud du pays. Objectifs : augmenter ses réserves stratégiques de pétrole et contribuer à réduire la fluctuation des prix locaux. L'agence Bloomberg estime qu'à la fin du quatrième trimestre 2012, ces installations auront permis de stocker 270 millions de barils. A titre de comparaison, les réserves



stratégiques américaines stockées le long du golfe du Mexique s'élèvent à 570 millions de barils de pétrole brut. Le problème, comme le faisait remarquer le vice-président chinois, Xi Jinping, au journal irlandais Irish Times le 19 février 2012 c'est qu'« en Chine, toute réalisation dans le développement, si grande soit-elle, devient très petite lorsqu'elle est divisée par 1,3 milliard, l'envergure de sa population...»

Iran : posture stratégique non explorée

«Laissez-moi vous dire ce que nous, Israéliens, avons contre Moïse. Il nous a menés pendant 40 ans à travers le désert pour finalement nous installer dans le seul coin du Moyen Orient où il n'y a pas une goutte de pétrole», déclara un jour Golda Meir. A l'époque, «la grand-mère Israël» soupesait la menace que représentaient de riches voisins pétroliers. A la sortie de son audience avec le président Obama le 5 mars 2012 à la Maison Blanche, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a réaffirmé la souveraineté de l'Etat hébreu à se défendre face à la menace iranienne.

Afrique : d'énormes profits sous condition

Que répond un investisseur à sa fille de huit ans qui lui demande pourquoi la « communauté internationale » est intervenue en Libye et pas en Syrie ? Gaz et pétrole ou préservation des vies humaines ? Depuis l'Africom, la militarisation de la compétition pour la sécurité énergétique des grandes puissances est allée crescendo en Afrique pour connaître un point d'orgue en Libye.

D'après le rapport 2009 de l'US Energy Information Administration Records, la Libye détient les réserves

les plus importantes en Afrique avec 43,7 milliards de barils, suivie du Nigéria (36,2 milliards), l'Algérie (12,2 milliards) et l'Angola (9 milliards). Viennent ensuite le Cameroun, le Congo, l'Égypte, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Mozambique, l'Ouganda, le Soudan et le Soudan du Sud, qui n'ont pas fini de révéler leur potentiel en gaz et pétrole. La qualité du produit, son exploitation offshore, la facilité de son transport, et la baisse des conflits armés depuis 1990 pour ne citer que quelques atouts, ont accru la dépendance des grandes puissances au pétrole et au gaz africains. Rien qu'en 2010 les États-Unis ont importé 21,7% de leur pétrole d'Afrique contre 18,5% au Moyen Orient.

Stratégie

Devant le manque à gagner que représente déjà le gel de ses livraisons à l'Union européenne (20% des exportations), le leader iranien Mahmoud Ahmadinejad a entrepris des négociations discrètes avec ses principaux clients asiatiques, dont la Chine (qui lui achète déjà 20%), le Japon (17%), l'Inde (16%) et la Corée du Sud (10%) pour accroître leur pourcentage de brut iranien. Cette posture stratégique non explorée par les tacticiens occidentaux va peser sur les cours, d'autant que, sous la poussée du lobby pétrolier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) risque d'attendre la super flambée avant de mobiliser les réserves stratégiques. « On dit que l'argent n'a pas d'odeur : le pétrole est là pour le démentir », écrivait Mac Orlan.

Afrique : d'énormes profits sous condition

Que répond un investisseur à sa fille de huit ans qui lui demande pourquoi la « communauté internationale » est intervenue en Libye et pas en Syrie ? Gaz et pétrole ou préservation des vies humaines ? Depuis l'Africom, la militarisation de la compétition pour la sécurité énergétique des grandes puissances est allée crescendo en Afrique pour connaître un point d'orgue en Libye.

D'après le rapport 2009 de l'US Energy Information Administration Records, la Libye détient les réserves

les plus importantes en Afrique avec 43,7 milliards de barils, suivie du Nigéria (36,2 milliards), l'Algérie (12,2 milliards) et l'Angola (9 milliards). Viennent ensuite le Cameroun, le Congo, l'Égypte, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Mozambique, l'Ouganda, le Soudan et le Soudan du Sud, qui n'ont pas fini de révéler leur potentiel en gaz et pétrole. La qualité du produit, son exploitation offshore, la facilité de son transport, et la baisse des conflits armés depuis 1990 pour ne citer que quelques atouts, ont accru la dépendance des grandes puissances au pétrole et au gaz africains. Rien qu'en 2010 les États-Unis ont importé 21,7% de leur pétrole d'Afrique contre 18,5% au Moyen Orient.

Opportunités

Face aux enjeux stratégiques, à l'appétit des puissances et à la conjoncture internationale, l'Afrique peut tirer d'énormes profits de son sous-sol et financer son développement à une condition : mettre en œuvre une vraie diplomatie énergétique et d'influence commune dans les meilleurs délais. « Plus facile à dire qu'à faire » rétorqueront les observateurs qui, s'appuyant sur l'étrange destin de l'Union africaine, sont persuadés que « les dirigeants politiques africains préfèrent perdre seuls plutôt que gagner ensemble. » Il se peut cependant, au vu des signaux faibles enregistrés par Knowdys Intelligence Economique au cours des 12 derniers mois, que les grandes capitales africaines soient prêtes à faire cause commune sur la question énergétique. Depuis 1960, jamais année n'a été aussi propice que 2012 pour y parvenir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FMI 28 milliards d'euros pour la Grèce

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un accord de quatre ans portant sur 23,8 milliards de DTS (environ 28 milliards d'euros, soit 36,7 milliards de dollars EU) au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) en faveur de la Grèce, à l'appui du programme d'ajustement économique des autorités. Cette approbation ouvre la voie au décaissement immédiat de 1,4 milliard de DTS (environ 1,65 milliard d'euros, soit 2,2 milliards de dollars EU). L'accord au titre du MEDC permet un accès exceptionnel aux ressources du FMI, équivalent à 2.159 % de la quote-part de la Grèce.



Le Conseil d'administration a aussi pris note de l'annulation par la Grèce de l'accord de confirmation de trois ans conclu en faveur de ce pays, qui avait été approuvé en mai 2010.

Le soutien du secteur officiel au deuxième programme de la Grèce comporte un nouveau financement de 130 milliards d'euros (environ 170 milliards de dollars EU), qui s'ajoute au solde du premier programme de 34 milliards d'euros (environ 44 milliards de dollars EU). La contribution de 28 milliards d'euros du FMI sera décaissée en tranches égales sur une période de quatre ans. Elle représente environ trois onzièmes du total, non compris les paiements liés à la participation du secteur privé et les remboursements d'obligations détenues par la Banque centrale européenne. L'engagement maximal du FMI restera donc à peu près inchangé par rapport à l'accord de confirmation.

Au terme des débats du Conseil d'administration, Lagarde, Directrice générale du FMI et Présidente du Conseil, a fait la déclaration que «la Grèce a consenti d'énormes efforts pour mettre en œuvre un ensemble de mesures douloureuses au cours de ces deux dernières années, en dépit d'une profonde récession économique et d'un environnement social difficile. Le déficit budgétaire a été sensiblement réduit et la compétitivité s'améliore progressivement. Cependant, le pays reste confronté à de redoutables défis, notamment un important déficit de compétitivité, une dette publique élevée et un système bancaire sous-capitalisé».

Le nouveau programme appuyé par le FMI permettra à la Grèce d'affronter ces défis tout en restant dans la zone euro. Il est axé sur le rétablissement de la compétitivité et de la croissance, de la viabilité des finances publiques et de la stabilité financière. Les autorités adhèrent pleinement à ces objectifs ambitieux et se tiennent prêtes à prendre toute mesure supplémentaire qui s'avérerait nécessaire. L'opération réussie d'échange de créances, l'allègement de dette et le soutien à long terme consenti à la Grèce par ses partenaires européens, ainsi que l'adhésion des principaux partis politiques grecs aux objectifs du programme et aux mesures qu'il prévoit sont autant d'assurances importantes pour le nouveau programme.

«La priorité de la Grèce est d'entreprendre des réformes structurelles qui per-

mettront de rehausser la compétitivité. Les mesures courageuses du gouvernement visant à réformer le marché du travail jouent un rôle déterminant à cet égard, et seront complétées par des mesures de libéralisation des professions et des marchés de produits, une amélioration du climat des affaires et la privatisation d'actifs publics», selon Lagarde.

Un nouvel ajustement budgétaire important s'impose pour placer durablement la dette sur une trajectoire descendante. Pour dégager un excédent primaire du PIB en 2014, il faudra procéder à des réductions politiquement difficiles des dépenses publiques et prendre des mesures énergiques pour remédier à la fraude fiscale. Il importe que l'ajustement soit à la fois équitable et durable ; pour cela, il convient de renforcer le socle de protection sociale et les efforts de recouvrement des impôts.

La stabilité du secteur financier et la confiance des déposants constituent aussi des priorités. Le programme assure l'accès des banques grecques aux liquidités dont elles ont besoin et prévoit des fonds en vue de leur recapitalisation, ainsi que des incitations à en préserver la propriété privée. Les structures en place pour la résolution des défaillances bancaires et la gouvernance des organismes de contrôle ont été renforcées afin de garantir que les fonds publics soient utilisés à bon escient et éviter les conflits d'intérêts.

Les risques qui pèsent sur l'application de ce programme restent exceptionnellement élevés et excluent tout dérapage. La mise en œuvre intégrale et en temps voulu de l'ajustement prévu, ainsi que le large soutien du public et l'appui des partenaires européens de la Grèce, seront déterminants. Les dirigeants de la zone euro ont réaffirmé leur engagement de fournir un soutien adéquat à la Grèce pendant la durée du programme et au-delà jusqu'à ce que le pays retrouve accès aux marchés, à condition que la Grèce se conforme pleinement aux exigences et aux objectifs du programme d'ajustement.

Évolution récente de l'économie

Depuis 2009, la Grèce s'emploie à résorber ses déséquilibres budgétaires et extérieurs, tout en traversant une profonde récession. Le PIB réel a diminué de plus de 13 % depuis 2009. Le ralentissement s'est amorcé par la baisse de l'investissement privé en 2009, tandis que la compression au niveau du secteur public n'a commencé

qu'en 2010. Avec la chute des revenus et de l'emploi, la consommation privée est devenue le principal vecteur de la récession en 2011.

Les gains de compétitivité ne sont pas encore manifestes à l'échelle de toute l'économie et le déficit extérieur courant reste proche de 10 % du PIB. La croissance de la productivité n'est devenue positive qu'à la fin de 2011 grâce à l'accélération de l'ajustement du marché du travail. Cependant, cela s'est fait au prix d'une aggravation rapide du chômage. La lenteur de l'ajustement malgré la profonde récession s'explique en grande partie par la rigidité des salaires et des prix sur les marchés de l'emploi et des produits et par la petite taille du secteur des biens échangeables.

Malgré la gravité de la récession, le déficit budgétaire a connu une amélioration considérable de PIB entre 2009 et 2011. Pourtant, le déficit primaire du PIB affiché en 2011 est encore très loin de l'excédent primaire de PIB qui serait nécessaire pour stabiliser la dette à long terme. La récession et les pertes résultant de la détention de titres de dette publique ont durablement ébranlé le système bancaire : les banques sont maintenant sous-capitalisées et ont besoin d'une aide publique accrue.

Résumé du programme

Le programme économique des autorités grecques vise, à terme, à rétablir la compétitivité et la croissance, à parvenir à la viabilité des finances publiques et à assurer la stabilité financière. En s'appuyant sur les progrès accomplis dans le cadre de l'accord de confirmation, les autorités ont recalibré leur stratégie en mettant davantage l'accent sur la mise en œuvre des réformes structurelles pour accélérer la croissance économique et la création d'emplois.

Renforcer la compétitivité. Le programme vise à rendre le marché du travail plus dynamique de manière à améliorer la compétitivité, à rehausser la croissance et à réduire le chômage. Des mesures plus fortes visant à réduire les rigidités sur les marchés des produits et des services seront mises en œuvre pour accroître la concurrence et faire baisser les prix. Le gouvernement entend rétablir l'investissement et la croissance par un programme ambitieux de privatisation et une réduction marquée des obstacles bureaucratiques à l'investissement.

Améliorer la situation budgétaire. Le programme laisse une marge de manœuvre

pour couvrir l'impact des réformes structurelles en 2012, en visant un déficit primaire de 1 % du PIB. Cependant, l'essentiel de l'ajustement budgétaire aura lieu en 2013-14 de manière à ramener le solde primaire au nouvel objectif de 4 % du PIB. Afin de renforcer la situation des finances publiques, le gouvernement s'attachera en particulier à améliorer le recouvrement des impôts, mais, même si des efforts ambitieux sont accomplis dans ce domaine, il restera nécessaire de procéder à une nouvelle diminution des dépenses. Ce résultat sera obtenu surtout par la réduction de la taille de la fonction publique et par un ciblage plus efficace des transferts sociaux. Le socle de protection sociale sera renforcé afin de protéger les couches les plus vulnérables de la société.

Rétablir la stabilité du secteur financier. Un volume important de ressources sera utilisé pour aider les banques à surmonter les effets de la récession et de la restructuration de la dette publique. L'aide publique sera structurée de manière à fournir des incitations à maintenir la propriété privée des banques là où cela est possible. Les structures en place pour régler les défaillances bancaires et la recapitalisation des banques ainsi que pour assurer la surveillance du secteur financier seront aussi renforcées afin de garantir une gestion efficace des fonds de recapitalisation des banques et une surveillance effective du système.

Réduire l'endettement. La participation conjointe du secteur privé et du secteur officiel devrait permettre un allègement suffisant de la dette pour que celle-ci descende en dessous de 120 % du PIB à l'horizon 2020, conformément au scénario de référence du programme.

Perspectives de croissance

En 2012, la croissance devrait se situer entre - 4 % et - 5 %, en raison de l'influence dominante de l'ajustement budgétaire et des réformes du marché du travail. La reprise devrait s'amorcer, en glissement trimestriel, en 2013, et bénéficier d'une évolution conjoncturelle modérée de 2014 à 2016.

La Grèce est devenue membre du FMI le 27 décembre 1945 et sa quote-part au FMI s'élève à 1,1 milliard de DTS (environ 1,3 milliard d'euros, soit 1,7 milliard de dollars EU).

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN

L'Assemblée constituante dans le mouvement nationaliste algérien

En cette année exceptionnelle pour l'Algérie qui fête ses cinquante ans d'indépendances, plusieurs ouvrages paraissent autour de la question algérienne, du colonialisme français, de l'instauration de l'«Etat-nation». Mais malheureusement tout ce qui s'édite ne se fait pas en Algérie mais en France.

PAR KAHINA HAMMOUDI

En ce mois de mars qui nous rappelle, les Accords d'Evian et le cessez-le-feu en 1962, un livre vient de paraître aux éditions L'Harmattan sous le titre *L'Assemblée constituante dans le mouvement nationaliste algérien*.

Cet ouvrage est signé par Jacques Simon. L'auteur revient sur le concept de l'Assemblée constituante en Algérie dans le mouvement nationaliste algérien durant la période du colonialisme français. Avec un thème aussi délicat, Jacques Simon, qui a déjà à son actif plusieurs ouvrages traitant de l'histoire de l'Algérie annonce d'emblée que *«L'Assemblée constituante est le mot d'ordre central du nationalisme algérien. Dès 1927, l'Étoile Nord-Africaine, portée par le prolétariat algérien émigré en France adoptait un programme qui préconisait l'élection au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie (musulmans, Européens et juifs) d'une Assemblée constituante pour fonder une nation algérienne démocratique.*

En prenant appui sur les couches exploitées et opprimées du peuple algérien, la Constituante aurait chargé son gouvernement de réaliser tout le programme démocratique, à savoir l'abrogation du régime colonial, la laïcité de l'État, la réforme agraire, l'émancipation de la femme, l'indépendance des syndicats, le développement des forces productives et la satisfaction des besoins économiques, sociaux et politiques des couches populaires.»

Contrairement aux affirmations d'autres historiens spécialistes de la question algérienne, ici Jacques Simon soutient que le programme de L'Etoile Nord-Africaine



«n'a pas inscrit son combat en continuité avec les insurrections d'Abdel Kader ou de Moqrani, mais dans celui des nationalités en Europe. C'est ainsi que l'Étoile a participé à toutes les luttes de la classe ouvrière pour la défense des libertés, contre le colonialisme, l'exploitation capitaliste et le fascisme. Le PPA qui lui succède, fait plébisciter la Constituante au Congrès des AML en mars 1945 et c'est sur cette position que s'effectue la scission de MTLD entre centralistes et messalistes.»

En parlant du mouvement nationaliste algérien, il est important aujourd'hui de citer l'historien algérien Mahfoud Kaddache, décédé en 2006. Ce dernier a laissé un ouvrage remarquable sous le titre *Histoire du nationalisme algérien*. Cette vaste et minutieuse enquête retrace la genèse et le développement du nationalisme algérien depuis les lendemains de la Première Guerre mondiale jusqu'à la veille de l'insurrection. En s'appuyant sur un fonds d'archives exceptionnel (témoignages, cartes, textes, manifestes politiques, articles de presse...), Mahfoud Kaddache exhume plus de 30 ans de lutte pour la reconnaissance des droits du peuple algérien. Sans omettre les contradictions qui ont traversé les différents mouvements nationalistes, il rend compte du combat de ceux qui se sont élevés contre l'occupant français, de cette longue marche faite d'humiliations, de compromis et de défaites... mais toujours guidée par l'espoir et la liberté. Autant qu'un écrit scientifique rigoureux, ce livre est un plaidoyer remarquable pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Qui est Jacques Simon ?

Jacques Simon est né le 1er avril 1933 à Palat (Mellakou) près de Tiaret, dans l'une des deux familles juives du village.

La famille était implantée en Afrique du Nord depuis les temps les plus anciens. La branche paternelle originaire du Sud-marocain était imprégnée de traditions berbères de l'Atlas et du Sahara. Quant à la branche maternelle, celle des Teboul et des Medioni, installée dans la région de Frenda, elle fait partie de ces tribus berbères judaïsées dont parle Ibn Khaldoun. Au Moyen-Âge, la majorité de ces tribus s'était convertie à l'islam, une minorité restera attachée au judaïsme, tout en restant imprégnée des traditions du milieu berbère originaire.

Après des études secondaires en Algérie (Mascara, Alger), externe au lycée Bugeaud en 1951, il étudie les classiques du marxisme, participe aux meetings du PCA contre l'impérialisme américain, s'intéresse à l'Indochine, la Tunisie et fréquente aussi des militants du PPA-MTLD.

En 1954, il se rend à Paris. Etudiant en Lettres (Sorbonne) et en Droit, il fréquente les étudiants communistes de l'UNEF et lors de deux meetings du PCF devant les usines Renault, il prend conscience que le prolétariat algérien constituait une force sociale cultivée, politisée et organisée. Il se rend désormais souvent au siège du MTLD à Paris, 22 rue Xavier Privat.

Après le congrès de refondation du MTLD d'Hornu, en juillet 1954, il décide de retourner en Algérie, pour participer à la révolution algérienne, décidée par la direction messaliste, en décembre 1954. Après le 20 août 1955, on lui demande de revenir à Paris.

De retour en France, il est instituteur suppléant, syndiqué au SNI et militant du PCI qui l'affecte à la cellule Renault.

En 1956, il milite activement, écrit des articles dans la *Vérité*, la *Voix du peuple* (MNA), *Afrique Informations* et *Inter Afrique Presse* (Claude Gérard). Il fréquente le cercle des surréalistes (entretiens avec André Breton, Benjamin Péret, Jean-Jacques Lebel...) la gauche socialiste et révolutionnaire (Marceau Pivert, Pierre Monatte, Daniel Guérin). Il participe à la manifestation massive du MNA contre les pouvoirs spéciaux, le 9 mars 1956 et connaît sa première arrestation. Après octobre 1956 (Suez, Budapest, Alger), membre suppléant du comité central du PCI, il est affecté comme Algérien à la construction de la Fédération de France du syndicat algérien (USTA), dirigé par Abdallah Filali et Ahmed Bekhat. Tout en restant au PCI, il participe à la construction de l'USTA et de la section algérienne de la IVème internationale.

Responsable de la commission économique et sociale de l'USTA, il prépare des dossiers et rédige des articles dans la *Voix du travailleur algérien*. Il accorde une grande place au travail syndical dans le secteur de la métallurgie de la région parisienne, où se trouvent de remarquables cadres ouvriers. Il rédige plusieurs documents préparatoires au 1er Congrès de la Fédération de France de l'USTA (la réforme agraire, l'industrialisation, le Sahara, les libertés démocratiques, le syndicalisme...) Dans le cadre de ce travail, il rencontre des dirigeants de l'École Émancipée (Robert Cheramy, Pierre Broué, Letonturier), du Syndicat de l'enseignement de la région parisienne (SERP) dirigé par Paul Ruff, du SNI (Denis Forestier) et de la FEN (Georges Lauré). Il est arrêté à plusieurs reprises et emprisonné huit jours à la Santé.

Il assure le secrétariat pendant le 1er Congrès de l'USTA en juillet 1957 : 325 délégués représentant 25.000 militants de toutes les villes de France. La répression massive de la police, l'hostilité active du PCF allié au FLN, ce dernier considéré par une large partie de la gauche et des médias comme le seul représentant de l'Algérie combattante, créent les conditions politiques qui permettent aux commandos du FLN d'assassiner la direction de l'USTA, de terroriser ses militants et de s'imposer à l'immigration.

Incorporé au 19ème régiment du génie à Hussein Dey, il est affecté après le 13 mai 1958, comme interprète d'arabe, à la préparation des listes électorales pour le vote au collège unique de tous les Algériens (Européens et musulmans). En civil et à un poste privilégié, il écrit plusieurs articles pour ses camarades de France.

En juillet 1958, il comparaît devant le tribunal militaire d'Alger pour atteinte à la sûreté du territoire. Défendu par Me Yves Dechezelles, venu de Paris, il est affecté dans une section spéciale au Sahara (Ben Zireg). En 1959, revenu en France il se marie à une Française et deux enfants naîtront de cette union.

Après 1962, il reste en France, milite encore au PCI et au SNI (École Émancipée). Pendant l'été 1963, il mène en Oranie, en Kabylie et dans l'Algérois, une enquête sur l'auto-gestion, l'UGTA et la situation générale. A son retour, il rédige deux gros articles, dont l'un : "Classes sociales et Etat en Algérie" (64 pages) publié dans la *Vérité* (1964) critique le régime de Ben Bella et annonce la prise du pouvoir par Boumediène.

En 1972, à la demande de Mustapha Ben Mohamed, ancien dirigeant MNA d'Alger (actuellement député du Parti des travailleurs et doyen de l'Assemblée algérienne), il accepte de revenir au PCI pour diriger le Comité de Liaison des Trotskyistes Algériens (CLTA), qu'il a cofondé avec lui. Il devient à la fois membre d'une cellule du PCI (la IVème Internationale en France) et d'une autre cellule du CLTA, dont il est un dirigeant élu par une conférence annuelle. Le travail algérien est décidé par la seule direction du CLTA, mais après discussion avec Pierre de Massot qui représente le PCI. Il sera élu à la direction du CLTA en France jusqu'au congrès de fondation de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST), en 1980, dont il a rédigé le programme. L'OST deviendra ensuite le Parti des travailleurs avec un programme différent.

Directeur du mensuel *Tribune Algérienne* et de la revue théorique *l'Étincelle*, il a impulsé et coordonné le travail du CLTA avec les sections ou groupes sympathisants du Maroc, de Tunisie et du Moyen-Orient (Palestine, Israël, Irak, Kurdistan et Iran). Il a animé plusieurs séminaires et dirigé une école de formation de cadres, tenu une trentaine de réunions publiques dans les universités (La Cité internationale, Antony, Vincennes). Il a également impulsé la création d'un syndicat étudiant algérien en France (ASEAF) qui se liera à l'UNEF-ID. Pendant ces années, il a rédigé une dizaine de brochures de 80 à 150 pages, restées des manuscrits ou simplement ronéotypées.

Dans le cadre de cette activité, il a rencontré le jeune étudiant Benjamin Stora, membre du comité central du PCI. Pendant de longues séances de travail et durant un an, il l'a, selon la dédicace écrite par B.Stora lui-même *«initié aux méandres de l'histoire intérieure de la résistance algérienne»* (Messali Hadj, Ed. Le Sycomore, 1982) livre envoyé à J.Simon lors de sa parution.

En 1990, J. Simon considère qu'il est temps d'écrire sur l'histoire où il fut observateur et acteur. Pour prendre le recul indispensable, il retourne à l'université, passe un doctorat et devient historien.

Il formera en 1995 une équipe, avec d'autres chercheurs dans le CREAC. Leurs travaux ont été publiés dans la revue *Cirta* de 1995 à 2002. Ils le sont maintenant dans les deux collections qu'il dirige : CREAC-Histoire et CREAC-Politique et Société, aux éditions L'Harmattan.

<http://www.simon-hist.com>

MÉNINGITES

Faut-il vacciner tous les enfants ?

De nombreux germes peuvent être à l'origine de méningites, ils sont plus ou moins fréquents selon l'âge, mais aussi les conditions de vie. Le traitement sera évidemment différent en fonction du germe en cause.

Mois après mois, les alertes à la méningite se suivent et se ressemblent. Et les parents s'inquiètent. A juste titre, alors, faut-il vacciner tous les enfants ? Encore faut-il que le vaccin soit disponible... Pourquoi le vaccin contre cette affection n'est-il pas obligatoire en Algérie ? Les médecins proposent pour les nourrissons aujourd'hui, dans certains pays, un vaccin contre la méningite. Mais de quelle méningite s'agit-il ?

Il faut parler de méningites et non de la méningite

La méningite peut se manifester par de la fièvre, une raideur de la nuque, des maux de tête, une sensibilité à la lumière, des vomissements, accompagnés parfois d'une éruption cutanée. Chez le nourrisson, les symptômes sont moins spécifiques : fièvre isolée, parfois convulsions ou vomissements.



De nombreux germes peuvent être à l'origine de méningites, ils sont plus ou moins fréquents selon l'âge et les conditions de vie. Le traitement sera bien sûr différent en fonction du germe en cause.

Les méningites virales sont relativement fréquentes, par exemple, après les oreillons, mais généralement bénignes.

Les méningites bactériennes, en revanche, sont très graves et doivent rapi-

dement être traitées par des antibiotiques. Elles peuvent être dues à différents germes :

Le pneumocoque est souvent en cause chez le tout-petit. Il existe un vaccin, *Prevenar 13*, que l'on peut administrer aux nourrissons et associer aux autres vaccinations (diphtérie, tétanos, coqueluche, polio...). Son efficacité est très bonne et il permet également de prévenir certaines otites. Il a permis de diminuer de 25% la fréquence des infections à pneumocoques chez les moins de 2 ans aux Etats-Unis en 2000. Le méningocoque se présente sous différentes formes, ou "sérogroupes". Il existe un vaccin contre le méningocoque A et le C, ou contre le méningocoque C seul. Ce vaccin est administrable aux nourrissons de moins de 1 an en cas de contact avec un malade. Il est également conseillé aux voyageurs se rendant en zone d'endémie. La vaccination systématique contre le méningocoque C des nourrissons à partir de 12 mois, des enfants, des adolescents et des adultes jusqu'à 24 ans a été recommandée par le Haut Conseil de la Santé Publique en juin 2009. Cette recommandation a été approuvée par la Haute Autorité de Santé en octobre et figure au calendrier vaccinal depuis avril 2010. Il n'existe, en revanche, aucun vaccin contre le méningocoque de type B, plus souvent en cause.

In Doctissimo

JAMBES GONFLÉES

Solutions naturelles CONTRE L'ŒDÈME



Autre signe : des jambes plus grosses en fin de journée et quand il fait chaud, « souvent dues à une insuffisance veineuse », explique le Dr Bérandère Vassal-Hebrard, médecin vasculaire.

Echodoppler, examen de référence

Un échodoppler

Des jambes en poteau, des chevilles qui doublent de volume : comme chaque été, un œdème vous gâche la vie. À la base : un problème veineux ou lymphatique. Votre programme pour dégonfler ? Drainage, compression, alimentation appropriée et médicaments.

De la rétention d'eau à l'insuffisance veineuse

Avant l'œdème, il y a d'abord la rétention d'eau. Notre organisme est constitué pour 60% d'eau : une partie est dans les cellules, l'autre est à l'extérieur, mobile. Ainsi, une femme qui pèse 55 kg a environ 30 litres d'eau dans son corps, dont huit à dix litres d'eau mobile. Quand celle-ci est insuffisamment réabsorbée par les vaisseaux, survient une rétention d'eau, puis un œdème.

Pour un médecin, le signe d'œdème qui ne trompe pas est celui du godet : quand il appuie sur la jambe, l'empreinte de son doigt reste quelques secondes.

confirme le diagnostic, et surtout exclut un autre type d'œdème ou un problème cardiaque, rénal ou hépatique. En cas d'insuffisance veineuse, l'examen montre que les veines sont trop dilatées. « *Celles-ci réabsorbent moins bien l'eau* », précise le docteur Philippe Blanchemaison, médecin vasculaire à Paris. Le réseau veineux est débordé, les lymphatiques compensent. Jusqu'à un certain point : l'œdème se forme quand les vaisseaux lymphatiques n'arrivent plus à suppléer les vaisseaux sanguins.

Rassurez-vous, l'œdème n'est pas grave. Mais il empoisonne la vie car il est chronique et nécessite une prise en charge permanente. Quelle que soit sa cause, il conduit toujours à la même réponse thérapeutique : drainage (médicaments ou kinésithérapie), et compression. Une alimentation et des exercices de gymnastique appropriés sont également importants.

GRAISSE ABDOMINALE

Comment s'en débarrasser ?



La graisse abdominale ou graisse viscérale, qui se trouve à l'intérieur de notre ventre entre les organes, est celle qui est la plus liée à la mortalité cardiovasculaire. C'est pour cela que nous conseillons régulièrement de surveiller votre tour de taille... mais comment se débarrasser de la graisse abdominale quand elle est là ?

Pourquoi l'endurance est-elle efficace contre la graisse abdominale ?

Pour vérifier ce qui fonctionne pour éliminer la graisse abdominale, une équipe américaine a mis au sport 144 personnes, hommes et femmes, âgés de 18 à 70 ans.

Un tiers a fait de l'endurance, en l'occurrence de la marche rapide sur un tapis roulant qui simulait une montée. Ces personnes marchaient l'équivalent de 12 miles, soit un peu plus de 19 kilomètres,

par semaine. Le second tiers a fait de la musculation trois fois par semaine.

Le troisième a effectué une combinaison de ces deux exercices.

Deux sortes de graisses abdominales

Les chercheurs ont ensuite comparé la graisse que les personnes avaient autour de la taille, que ce soit la graisse sous-cutanée (celle que l'on voit le mieux, qui se situe entre la peau et les abdominaux) ou la graisse abdominale ou viscérale, qui entoure nos organes et nous met plus encore en danger. Résultat :

-La méthode combinée fait perdre plus de graisse en général

-La méthode avec la marche seule fait perdre le plus de graisse viscérale

-Et avec la musculation seule, les personnes perdaient de la graisse sous-cutanée... mais prenaient de la graisse viscérale en plus.

FOOTBALL- CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

L'Entente droit vers le titre

Suite à la défaite de l'ASO Chlef à Batna et le match nul de l'USM Alger à Oran, les poulains de l'entraîneur suisse, Alain Geiger, avaient une magnifique opportunité de prendre une option sur le titre. En allant battre ses voisins du MC El Eulma, l'Entente de Sétif a porté son avance à cinq points sur ses poursuivants.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente de Sétif, grâce notamment à cette victoire hors des ses bases, file droit vers le titre de cette saison. Contre toute attente, la formation de la capitale des Hauts-Plateaux qui, signalons-le, a mal amorcé sa saison, revient petit à petit en remportant d'abord le titre honorifique d'hiver avant de se lancer dans la course au titre. Avec ce nouveau succès, le 5e en déplacement, 14e en 22 journées contre 5 défaites seulement et 3 matches nuls, les coéquipiers de Abdelmoumen Djabou réalisent un parcours presque sans faute.

Le mérite revient au technicien suisse, Alain Geiger, qui depuis son arrivée à la tête de cette formation n'a perdu que deux matches, l'un contre le MC Alger et l'autre face au CS Constantine. Revenant à ce sommet des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif, menée au score pendant la première période, revient de loin en inscrivant trois buts lors de la deuxième mi-temps. Les Eulmis qui pensaient avoir fait l'essentiel en ouvrant la marque à deux minutes seulement de la fin de la première période par Bouicha, c'était sans compter sur l'abnégation de l'ES Sétif, auteur d'un extraordinaire retournement de situation. Cette victoire voit le titre tendre les bras aux joueurs de la capitale des Hauts-Plateaux puisqu'ils se retrouvent avec cinq points d'avance sur leur rival, l'ASO Chlef, champion d'Algérie sortant. Dans la capitale des Aurès, les lions de Chlef ont été piégés par le CA Batna qui joue cette saison pour le maintien parmi l'élite.

Toufik Rouabah, dont c'était le baptême de feu, a su comment secouer ses poulains en leur donnant de la confiance. Menés au score sur un but de Oussali dès la 6e minute de jeu, les Batnéens ont réussi à renverser la situation en deuxième période. Avec cette contre-performance, les poulains de Nordeddine Saadi restent scotchés à la deuxième place en



compagnie de l'USM Alger, auteur d'un match nul face au MC Oran. Les Oranais qui luttent pour leur maintien en ligue 1, n'ont pas réussi à marquer le but de la victoire face à une équipe algéroise qui voulait coûte que coûte revenir au bercaïl avec la totalité des points afin de s'emparer seule de la place de dauphin. La bonne opération de la journée est à l'actif du WA Tlemcen qui se hisse à la 4e place grâce à sa belle victoire contre la JSM Bejaia sur le score de 2 buts à 0.

C'est presque fini pour la JSK

La JS Kabylie n'arrive toujours pas à s'en sortir. Quelques jours après son élimination en Coupe d'Algérie à Bologhine face à l'USM Alger, les Canaris concèdent la défaite de trop à Lavigerie contre l'USM Harrach (1-0). Battu par les poulains de Boualem Charef, les Kabyles accusent désormais un retard de 13 points sur le leader et huit points sur le dauphin. Un retard insurmontable à ce stade de la saison pour une équipe au bord de la crise. A El Harrach, les poulains de Mourad Karouf n'ont pas pu éviter une autre contre-performance de suite qui leur complique encore la tâche. Ce n'est pas à ce stade de la compétition qu'une équipe comme la JSK joue pour une place sur le podium. A quelques unités seulement des clubs menacés par le spectre de la relégation, le club phare de la Kabylie n'a désormais d'autre choix que gagner les quatre matches qui lui restent à domicile pour espérer assurer son maintien. Certes, cette formation n'a pas officiellement abdiqué pour une place sur le podium, mais avec un écart pareil sur le leader ES Sétif c'est quand même beaucoup. Les camarades de Ali Rial devront impérativement chercher à gagner les matches à Tizi, car le reste des matches à l'extérieur seront plus difficiles face à des clubs qui prétendent au titre. En bas de classement, l'AS Khroub s'est donné un peu d'air grâce à sa large victoire (3-0) contre

le CS Constantine. Avec ce succès, les poulains de Azzedine Ait Djoudi prennent leur revanche sur cette même équipe devant laquelle ils se sont inclinés en match de Coupe d'Algérie. L'ASK se hisse un petit peu au classement en occupant désormais la 12e place avec 24 points devant le CA Batna avec 23 points. La 22e journée s'est achevée avec le déroulement des deux derniers matches. Le CR Belouizdad a battu sur le fil le NA Hussein Dey (1-0), alors que le MC Alger a pris le meilleur sur le MC Saïda (2-0).

M. S.

Résultats :

WA Tlemcen- JSM Béjaia	2-0
CA Batna- ASO Chlef	2-1
MC Oran- USM Alger	1-1
USM Harrach- JS Kabylie	1-0
AS Khroub- CS Constantine	3-0
MC El Eulma- ES Sétif	1-3
CR Belouizdad- NA Hussein Dey	1-0
MC Alger- MC Saïda	2-0

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	43	22
2. ASO Chlef	38	22
— . USM Alger	38	22
4 CR Belouizdad	36	22
5. WA Tlemcen	35	22
6. JSM Béjaïa	34	22
7. USM El Harrach	32	22
8. JS Kabylie	30	22
9. CS Constantine	29	22
— . MC Alger	29	22
11. MC El-Eulma	28	22
12AS Khroub	24	22
13. CA Batna	23	22
14. MC Saïda	20	22
— . MC Oran	20	22
16 NA Hussein Dey	16	22

ALAIN GIRESSSE ENTRAÎNEUR DU MALI :

« Le facteur surprise n'est pas à écarter »

Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Français Alain Giresse, a estimé samedi que le facteur surprise n'est pas à écarter dans le groupe H des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, où figure l'Algérie, le Bénin et le Rwanda. « Sur le papier, le Mali et l'Algérie sont les favoris en puissance, mais si l'on réfère à la dernier Coupe d'Afrique, le facteur surprise n'est pas à écarter. Le Bénin et le Rwanda, auront certainement leur mot à dire », a affirmé le coach des Aigles à la Radio Algérie internationale. Les éliminatoires du Mondial 2014 prévu au Brésil, démarreront au début du mois de juin prochain. La sélection malienne entamera ce tour qualificatif en déplacement face au Bénin, alors que l'Algérie accueillera le Rwanda. « Notre préparation en vue de ces éliminatoires a déjà démarré. Nous avons commencé à superviser nos futurs adversaires », a-t-il ajouté, précisant que l'équipe



est en pleine confiance, à la faveur de la 3e place décrochée à la CAN-2012, disputée au Gabon et Guinée équatoriale. « Notre équipe est en pleine reconstruction. C'est une nouvelle génération qui promet beaucoup. Nous sommes sur la bonne voie, j'en suis persuadé ». Appelé à évoquer l'équipe algérienne, Alain Giresse ne tarit pas d'éloges sur les Verts. « Il y a de nouveaux joueurs qui sont en train de donner un nouveau souffle à l'Algérie, et notamment Feghouli (FC Valence), qui reste une valeur sûre. La dernière victoire à l'extérieur décrochée à Banjul face à la Gambie, est une preuve que cette équipe a du caractère et va revenir fort », a-t-il souligné, meneur d'hommes. La sélection nationale, donnera la réplique aux Maliens, probablement le 9 juin prochain à Bamako, en match comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

APS

TOURNOI QUALIFICATIF
LUTTE J.O-2012

2 athlètes algériens iront à Londres

Les lutteurs algériens Mohamed Serir (66 kg) et Tarek Aziz Benaïssa (60 kg) se sont qualifiés, samedi, pour les Jeux Olympiques de Londres-2012 dans la discipline «lutte gréco-romaine» lors du tournoi qualificatif pour la région Afrique-Océanie, organisé du 16 au 18 mars à Marrakech (335 km au sud de Rabat). Les deux athlètes algériens ont rencontré en finale deux Egyptiens respectivement Ashraf Al-Ghorabli et Sayed El Mounaim Hamed qui ont, également, composé leurs billets pour ce grand rendez-vous sportif mondial. Le règlement de la compétition prévoit que les deux finalistes de chaque catégorie de poids dans chaque épreuve de lutte (lutte gréco-romaine, lutte libre et lutte féminine) seront qualifiés automatiquement pour les JO qui auront lieu du 27 juillet au 12 août à Londres. Dans la lutte gréco-romaine, outre Serir et Benaïssa, trois autres athlètes algériens avaient été engagés, à savoir Abdelkrim Ouakali (74 kg), Mohamed Bouterfassa (55 kg) et Messaoud Zeghdane (84 kg). Le premier a réussi à décrocher la troisième place tandis que les deux autres ont été éliminés dès le premier tour. Par ailleurs, dans l'épreuve de «lutte féminine», Nadia Moussaoui (63 kg) sera la seule algérienne à prendre part, dimanche, à ce tournoi qualificatif qui a suivi le championnat d'Afrique de lutte, organisé, du 12 au 14 mars, à la salle Omnisports Mohamed-Zerktouni de Marrakech. Vendredi en «lutte libre», les trois lutteurs algériens : Mohamed Riad Louafi (84 kg) Fathi Eddouh (87 kg) et Smail Moussaoui (50 kg), engagés dans cette spécialité, n'avaient pas réussi à se qualifier pour les Jeux de Londres. Les deux premiers avaient été éliminés en demi-finale alors que le troisième n'avait pas pu dépasser le premier tour. Au championnat d'Afrique, l'Algérie a remporté, huit médailles au total, sept médailles chez les messieurs (deux en or, quatre en argent et une en bronze) auxquelles s'ajoute une médaille de bronze chez les dames. La compétition continentale a connu la participation de plus de 170 lutteurs représentant 17 pays africains ayant concouru dans trois épreuves, à savoir la lutte gréco-romaine, la lutte libre et la lutte féminine.

STADE BRESTOIS Brahim Ferradj entame sa rééducation

Le défenseur international algérien du Stade Brestois (Ligue 1 française de football), Brahim Ferradj, qui s'est blessé en janvier dernier au genou, entamera sa rééducation lundi au centre Capbreton (sud de la France), rapporte dimanche la presse locale. La période de rééducation de l'Algérien devra se poursuivre pendant trois semaines, précise la même source. Ferradj s'est blessé lors du match perdu face au Paris SG (0-1), comptant pour la 21e journée du championnat de Ligue 1. L'international algérien avait effectué son retour à la compétition le 28 janvier dernier à l'occasion de la rencontre contre le PSG, après une absence de six mois pour cause de grave blessure au genou. Brahim Ferradj avait été sélectionné, pour la première fois, par l'ancien sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, à l'occasion du match face au Maroc, disputé le 4 juin 2011 à Marrakech (défaite 4-0), pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la CAN-2012.

Cuisine

Roulés au fromage



Ingrédients :

1 pâte feuilletée
1 demi-pot de fromage à tartiner
1 jaune d'œuf

Préparation :

Étaler la pâte feuilletée sur le plan de travail. Tartiner le fromage sur la pâte. Rouler la pâte et placer au réfrigérateur 15 minutes.

Préchauffer le four à 200°C. Sortir la pâte du frigo et découper en une quinzaine de morceaux. Placer la feuille de papier cuisson dans un plat allant au four. Disposer par-dessus les morceaux de roulés. Batre le jaune d'œuf et étaler au pinceau sur les rouleaux pour les faire briller à la cuisson. Enfourner 15 à 20 minutes.

Flan pâtissier



Ingrédients :

150 g de farine
75 g de beurre
10 cl d'eau
Une pincée de sel
1 c. à café de sucre en poudre

Crème à flan :

60 cl de lait
10 cl d'eau
70 g de maïzena
4 œufs
150 g de sucre en poudre
1 gousse de vanille

Préparation :

Faire bouillir 50 cl de lait. Laisser tiédir.

Préparer la pâte brisée : Effriter, du bout des doigts, le beurre coupé en petits morceaux dans la farine. Ajouter le sel, le sucre et 10 cl d'eau pour former une boule souple mais non collante. Laisser reposer 20 minutes au frais. Fouetter les œufs et le sucre, ajouter la maïzena, puis verser le lait chaud en retirant la gousse de vanille. Reverser l'ensemble dans la casserole et faire épaissir quelques minutes sur feu doux en fouettant. Préchauffer le four (thermostat 6-7 - 190°C). Etaler la pâte au rouleau et en foncer un moule à manqué.

Allonger la crème à flan avec le lait restant, puis la verser dans le fond de tarte.

Faire cuire pendant 40 minutes environ.

Laisser refroidir avant de démouler.

SOMMEIL DIFFICILE

Changez votre régime alimentaire...

Outre le stress du quotidien, l'alimentation a aussi sa part de responsabilité. Avant de s'en remettre à la solution médicamenteuse, interrogez-vous sur la qualité de ce que vous mangez, vous trouverez peut-être ainsi une solution à vos insomnies récurrentes.

Bien manger pour bien dormir :

Impossible de vous endormir après un dîner trop lourd ? C'est normal : après un gros repas, la température corporelle augmente de façon significative. Or, seule une faible température est propice à l'endormissement. Supprimer le dîner n'est pas non plus l'idéal car il est fort probable que votre estomac vous réveille en pleine nuit. Pour trouver un compromis entre lourdeur et fringale, sachez composer votre repas du soir : un potage, du riz et un yaourt... Le potage est facile à digérer et le riz vous assure une libération constante de sucre dans le sang jusqu'au réveil. Quant au yaourt, il favorise l'endormissement et apporte des éléments indispensables à votre organisme (calcium, ferments lactiques...). Par contre, méfiez-vous des aliments liquides ou diurétiques qui peuvent troubler le sommeil :

Excitants et sédatifs ?

Après 17h, supprimez ou limitez le café et



le thé qui sont des excitants. Ayez plutôt recours aux vertus sédatives de certaines plantes, consommées sous forme de tisanes. Optez pour les infusions de houblon ou les mélanges de valériane et de tilleul, qui devraient vous conduire, en douceur, dans les bras de Morphée.

Prévoyez un rituel avant le coucher

Une série d'actions systématiquement exécutées dans le même ordre (par exemple contrôler si la porte est verrouillée, éteindre la lumière dans les autres pièces, se déshabiller, baisser le chauffage, se brosser les dents) peut contribuer à préparer votre corps au sommeil.

Évitez de regarder l'heure durant la nuit

Prendre conscience de l'heure déclenche directement des réactions mentales « 3 heures du matin, encore une nuit ratée ! » nous fait perdre notre sérénité par rapport au sommeil. Si vous vous réveillez la nuit, évitez de manger : grignoter régulièrement la nuit conduit en peu de temps à ce que votre corps se réveille de lui-même dans l'attente de nourriture.

Conditions pour bien dormir :

- Créer l'obscurité en fermant bien les volets ou les double rideaux.
- Aérez cinq minutes avant de vous coucher.
- Si l'air de votre chambre est trop sec, disposez un bol d'eau que vous changez chaque soir.
- Ne collez pas le lit au mur, en changeant de position vous éviterez ainsi de toucher le mur.

NOURRISSON

Le reflux gastro-oesophagien

Votre bébé a des crises de pleurs inexplicables peu de temps après avoir mangé ? Il pleure également à n'importe quel moment et ses pleurs semblent inexplicables ?

Ne vous méprenez pas et n'écoutez pas forcément les bons conseils des anciens qui vous diront qu'il est bon de laisser un bébé pleurer. Parfois le bébé souffre et souvent il s'agit de reflux gastro-oesophagiens plus communément appelés RGO.

Qu'est-ce qu'un RGO ?

Un RGO est un retour de l'aliment (souvent le lait) vers l'oesophage. Plus le RGO est tardif, c'est à dire une heure à deux heures après la prise de repas et plus il sera douloureux car il contient beaucoup plus d'acidité due aux sucs gastriques.

Contrairement aux idées reçues, un RGO n'est pas forcément visible. Il ne faut pas le confondre avec des simples régurgitations qui sont fréquentes après le rot du bébé.

Comment soulager le RGO ?

Il est impératif de consulter un médecin généraliste ou un pédiatre afin que celui-ci pose le diagnostic du RGO. Votre médecin prescrira alors des médicaments anti-reflux à votre bébé. Quelques conseils d'hygiène quotidienne à tenir :

L'enfant ne doit jamais être totalement à plat, cela favorise les reflux. Pour cela, privilégiez les transats en position à 30°. Dans son lit, placez un coussin sous le matelas ou bien des livres sous les pieds du



lit afin de surélever la tête de lit.

Si votre enfant a déjà une alimentation diversifiée : Pensez à lui donner une compote la moins acide possible (bannissez l'abricot ou le kiwi, privilégiez la banane ou la pomme...).

Trucs et astuces

Nettoyer les cols de chemise



Votre col de chemise est sale ? Versez un peu de shampoing avant le lavage, frottez et laissez reposer quelques heures.

Conserver la couleur des vêtements



Ajoutez un peu de vinaigre dans l'eau de votre lessive et lavez les vêtements à l'envers.

Du velours bien entretenu



Afin de ne pas user prématurément vos vestes et pantalons de velours, pensez toujours à les retourner avant de les passer à la machine à laver.

Défeutrer un lainage



Pour defeutrer un lainage qui serait couvert de bouloches suite à des lavages successifs, plongez-le dans de l'eau tiède ajoutez 5 cuillères à soupe (75 ml) de glycérine.

Rien que de savoir qu'une femme le regarde rend un homme stupide

Les facultés intellectuelles des hommes diminuent lorsque ceux-ci pensent qu'une femme les observe ou va les observer, selon une étude publiée dans les Archives du comportement sexuel.

En 2009, une autre étude avait démontré que les facultés intellectuelles des hommes se trouvent réduites lorsqu'ils sont en présence d'une femme qu'ils ne connaissent pas, selon Scientific American. Cette nouvelle étude montre le même résultat, à la différence qu'ici, les hommes n'ont pas du tout été en contact avec une femme.

A l'aide du test de Stroop, un exercice psychologique associant couleurs et noms de couleurs permettant de voir comment nous mettons en relation les informations, des chercheurs néerlandais ont effectué deux expériences impliquant 71 hommes et femmes hétérosexuels, souligne *The Globe and Mail*.

Guizmodo explique que dans une première expérience, ces personnes ont effectué le test de Stroop à haute voix. Puis, elles ont fait ce même test devant une webcam filmant leurs lèvres. Derrière celle-ci était censé y avoir un spectateur homme ou femme. Les personnes testées n'avaient aucun contact visuel puisque personne ne les observait en réalité. Seul un nom leur était donné, leur permettant de savoir s'ils



avaient soi-disant affaire à une personne de leur sexe ou du sexe opposé. Après cet exercice, les cobayes ont refait le test de Stroop sans caméra:

«Les femmes ont obtenu le même [résultat] avant et après la lecture sur les lèvres, les hommes qui avaient pensé être

observés par une femme ont fait bien pire.» Les chercheurs ont effectué une deuxième expérience du même type, mais à la fin du premier test de Stroop, les personnes testées n'ont pas parlé devant une webcam, on leur a simplement dit qu'elles seraient amenées à le

faire. Après cette annonce, elles ont immédiatement fait un deuxième test de Stroop: «Les résultats des tests masculin ont chuté à la simple anticipation d'être observé par une femme. Encore une fois, les femmes ne présentaient pas de tels effets.»

Deux explications pourraient justifier ce «mutisme» masculin, relève le site *Everyday Health* : soit les hommes sont moins réactifs parce qu'ils se concentrent pour impressionner les femmes, soit leur attention est détournée parce qu'ils pensent que les femmes à qui ils s'adressent peuvent devenir des futures partenaires sexuelles.

Impact sur la vie de tous les jours

«Les performances cognitives des hommes pourraient être affectées s'ils parlent à une femme au téléphone (ou même avant cela, lorsqu'ils sont en attente de son appel téléphonique), s'ils discutent en ligne avec une femme ou s'ils sont assis dans la salle d'attente de leur nouveau médecin féminin.»

Un gros astéroïde frôlera la Terre début 2013

L'astéroïde 2012-DA14 est dans la ligne de mire de la NASA. Il s'agira du plus gros astéroïde à frôler la Terre, l'an prochain, le 15 février 2013. Se déplaçant à la vitesse de 8 kilomètres par seconde, l'astéroïde 2012-DA14 mesure pas moins de 45 mètres (soit un demi-terrain de football), pèse environ 120 millions de kilos et est en mesure de pulvériser des centaines de kilomètres carrés en cas d'impact. Mais bien qu'il se dirige droit vers la Terre, il ne devrait pas entrer en contact avec elle et se contentera de "frôler" notre planète, d'après les spécialistes. Le passage le plus proche de 2012-DA14 se fera ainsi le 15 février 2013, lorsqu'il se situera à seulement 24.000 kilomètres de la Terre.

D'ici là, il continue toutefois d'être surveillé par les scientifiques de la NASA. "C'est le plus grand objet qui est venu si près de la Terre depuis que nous avons lancé

[...] notre programme de surveillance" a déclaré Lindley Johnson du programme d'observation des objets géocroiseurs de la NASA cité par Canoe.ca. Son collègue Don Yeomans souligne de son côté que l'astéroïde va passer à l'intérieur de l'anneau géostationnaire de la Terre, là où se trouvent les satellites de communication. Il est toutefois très peu probable, selon lui, que l'objet céleste heurte la Terre. Ce qui n'empêche pas les scientifiques de garder un œil dessus. En effet, "l'orbite de DA14 est très semblable à la Terre" et il repassera dans l'entourage de notre planète en 2020. C'est durant ce deuxième passage que les chances d'impact augmenteront légèrement (une chance sur 77.000 de frapper la Terre). "Ce n'est pas un problème en 2013 et presque pas un problème en 2020, mais vous ne pouvez pas l'exclure", a déclaré M. Yeomans.



Rappelons qu'en 1908, un astéroïde de taille semblable à DA14 a frappé un coin reculé de la Sibérie. Il avait détruit 2.150

kilomètres carrés de forêt et avait répandu une vague de chaleur ressentie à environ 65 kilomètres du point d'impact.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ANCRE DE BATEAU

Date : III^{ème} millénaire

Lorsque nous parlons de navigation, plusieurs inventions nous viennent en tête dont, entre autres, l'ancre de bateau. Autrefois, les marins utilisaient soit des poches de sable ou encore de gros cailloux accrochés à une chaîne ou à une corde lorsqu'ils voulaient amarrer leurs bateaux. Il semblerait que certains auteurs anciens comme Pline et Strabon attribuent aux marins la paternité de l'ancre métallique, connu vers 600 avant J. -C. Ce n'est qu'au 18^e siècle, avec l'arrivée du fer de meilleure qualité, que l'ancre a connu un progrès significatif.



Cameron Diaz,

pas différente des autres



Très engagée, Cameron Diaz évoque également son image d'actrice cool, un peu garçon manqué, et qui n'a pas vraiment la langue dans sa poche ni la grosse tête. "J'ai décidé de vivre ma

vie exactement comme je voulais, sans m'imposer de contraintes sociales ni cinématographiques !" Je fais du cinéma et alors ? Cela ne me rend pas différente d'une autre personne", dit-elle.

Elisabetta Canalis

elle est déjà en été

L'ex de George Clooney porte un tee-shirt gris qu'elle associe avec un short blanc effet destroy. Elisabetta Canalis met ainsi ses jambes fines et fuselées en évidence sans avoir besoin de se percher sur 12 cm de talons.

Une mannequin légèrement rebelle puisque ce n'est pas le seul qu'elle possède. Autour de chacun de ses bras, on distingue également deux dessins bien distincts.



Jennifer Garth

elle divorce pour le bien de ses enfants

À 39 ans, Jennifer Garth a annoncé qu'elle souhaitait divorcer de Peter Facinelli après 11 ans de mariage. Elle se révèle très bavarde sur le sujet et affirme que cette situation sera positive pour ses trois filles. Il y a quelques jours, l'actrice Jennifer Garth annonçait vouloir mettre fin à son union avec Peter Facinelli. "Devoir me débrouiller toute seule avec les filles ne va pas être facile, mais je sais que c'était la bonne chose à faire pour nous. Je le sens au fond de mon cœur. Je suis excitée quant à la suite."

Grégory Basso,

toujours célibataire

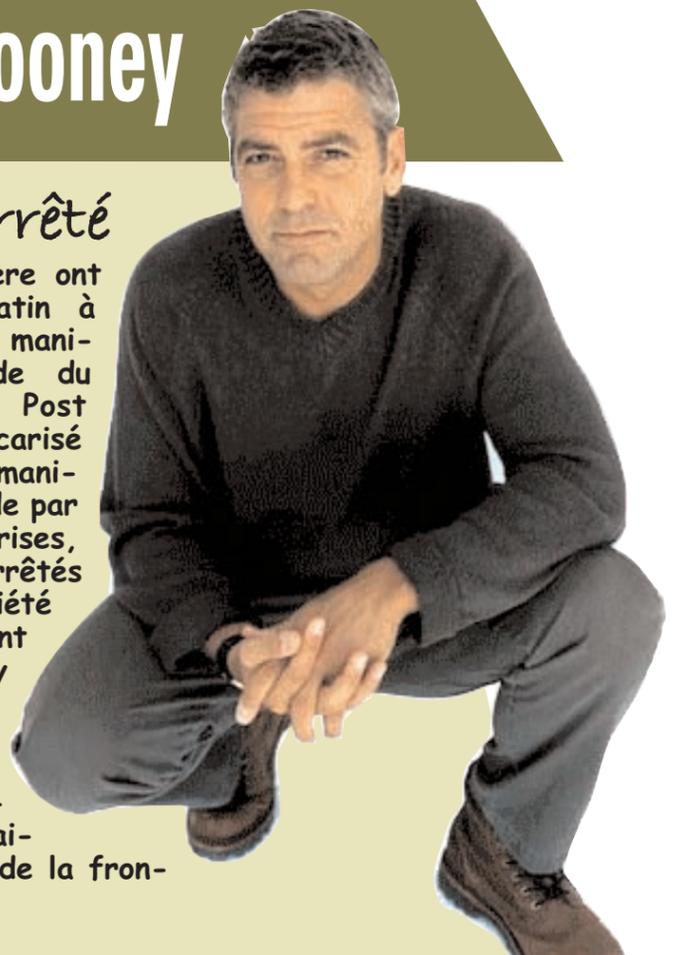
À 37 ans, Grégory est connu pour avoir été Greg, le Millionnaire sur TF1 durant l'été 2003. En 2005, il joue dans Vénus et Apollon, puis dans Sous le soleil. En 2008, il revient à ses premières amours : les platines. En 2010, il fait un retour fracassant sur le petit écran dans La Ferme célébrités 3, en Afrique. En juillet 2011, il sort un single, Sex Appeal. Sa vie privée : "C'est le néant. Je suis célibataire depuis un an et demi. Ce n'est pas un problème de temps, mais je ne rencontre jamais la bonne personne."



George Clooney

menotté et arrêté

George Clooney et son père ont été arrêtés vendredi matin à Washington DC, alors qu'il manifestait devant l'ambassade du Soudan. Le Washington Post explique que l'acteur oscarisé ainsi que plusieurs autres manifestants ont été mis en garde par la police à plusieurs reprises, prévenus qu'ils seraient arrêtés pour se tenir sur une propriété privée, le terrain appartenant à l'ambassade. Mais Clooney et ses acolytes n'ont pas bougé, accusant le président soudanais Omar el-Béchir d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire dans des zones proches de la frontière du Sud-Soudan.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h30
Dohr	12h55
Asr	16h19
Maghreb	18h54
Icha	20h16

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1524 | Lundi 19 mars 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

EGYPTE, EGLISE COPTE ORTHODOXE Décès du patriarche Chenouda III



années", écrit l'agence de presse égyptienne Mena.

Selon une source de l'église copte, l'état de santé du patriarche Chenouda III s'est détérioré samedi matin suite à une grave crise cardiaque.

L'équipe médicale a tenté de le réanimer, mais il est décédé, a-t-on ajouté de même source. L'église copte orthodoxe a décrété un deuil d'Etat pour son chef, précisant que la prière funèbre aura lieu mardi au siège pontifical dans le quartier d'Abbassiya au Caire. Le Premier ministre

Le chef de l'église copte orthodoxe d'Egypte, le patriarche Chenouda III est décédé à l'âge de 89 ans, a annoncé samedi la télévision d'Etat égyptienne. "Le patriarche Chenouda III est décédé après s'être battu avec des problèmes de foie et de poumons pendant plusieurs

egyptien Kamal el-Ganzouri a déploré la mort du patriarche Chenouda III, le qualifiant de "figure nationale et de symbole du nationalisme égyptien", notant qu'il a gagné un grand respect du peuple égyptien.

APS

PRIX DES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE ARABE Une Tunisienne et un Egyptien primés

Le Prix Kamal Joumblatt pour les droits de l'Homme dans le monde arabe a été décerné conjointement à l'avocate tunisienne, Radhia Nasraoui, présidente de l'Association tunisienne de lutte contre la torture, et à l'Egyptien Ahmed Maher, fondateur du mouvement du 6 avril 2008, rapporte samedi l'agence de presse tunisienne TAP.

Selon TAP, ce prix a été décerné par la

ligue des amis de Kamal Joumblatt, "en témoignage de considération pour son combat en faveur de la défense des droits de l'Homme, depuis le milieu des années 70 et pour son militantisme contre le régime déchu de Ben Ali et sa dénonciation permanente de ses méthodes de torture".

La valeur de ce prix s'élève à 10.000 dollars (environ 15 000 dinars tunisiens), selon TAP.

APS

BOUMERDÈS, COMMUNE DE CHABET EL AMEUR Un camion de grand tonnage fauche mortellement un homme et blesse un autre

Un homme d'une vingtaine d'années a été fauché et tué par un camion de grand tonnage et un autre a été, également, blessé, dans la soirée d'avant-hier, vers 21h30, dans le village Ait Brahim au sud de la commune de Chabet El Ameur dans la wilaya de Boumerdès. Le drame a eu lieu au lieu-dit Amar Asefla, dans un virage menant au premier village, lorsque le camion fauche les deux personnes en tuant l'un d'entre eux sur le coup et blessant grièvement l'autre. La victime, répondant aux initiales de B.A., 23 ans, a

rendu l'âme sur le coup et sa dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital de Thénia pour les besoins de l'autopsie. L'autre jeune homme, blessé également, et qui répond au nom de M.Walid a été grièvement blessé au niveau de sa jambe. Celui-ci a été évacué à l'hôpital et a reçu les soins nécessaires.

Plusieurs versions sur le déroulement des faits ont suivi le drame et à l'heure où nous mettions sous presse, une enquête a été déclenchée afin de faire la lumière sur ce drame.

T. O.

DIRECTION DU COMMERCE Protestation du personnel

Suite à l'agression d'un fonctionnaire de la direction du commerce par un commerçant de la localité de Hammadi dans la wilaya de Boumerdès, le personnel de ladite administration, a observé, hier, une action de protestation, pour exprimer son indignation et sa solidarité avec leur collègue agressé. Les travailleurs ont dénoncé le climat dans lequel ils assurent leurs tâches notamment de contrôle d'hygiène et de prix et considèrent qu'ils sont livrés à eux-mêmes et que le minimum de sécurité ne leur est pas assuré.

Des protestataires avouent avoir dénoncé à plusieurs reprises ce genre de dépassements, mais en vain.

Rappelons qu'un inspecteur, répondant aux initiales de M.T., âgé de 43 ans, de ladite direction, chargé de contrôler les prix et la qualité a été agressé par un commerçant qui lui a asséné plusieurs coups. L'agressé a été évacué à l'unité médicale de Boumerdès. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour définir les causes exactes de cette lâche agression.

T. O.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

RESPECT DES PROMESSES D'AIDE À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE le FMI hausse le ton

Le Fonds monétaire international (FMI) a exhorté samedi les pays donateurs à respecter leurs promesses d'aide à l'autorité palestinienne, dont l'économie est entrée dans "une phase difficile", selon un rapport du FMI.

L'économie palestinienne est entrée dans "une phase difficile" avec une importante baisse de ses liquidités qui s'est encore accrue depuis l'an dernier en raison d'une diminution de l'aide des pays occidentaux et de pays du Golfe, et à cause des restrictions commerciales imposées par Israël, souligne le FMI dans un rapport.

Selon le rapport, destiné à une réunion de pays donateurs sur l'aide à l'autorité palestinienne à Bruxelles la semaine pro-

chaine, l'aide de ces pays affiche pour l'instant un manque à gagner de 500 millions de dollars environ.

Ce retard, combiné à "des recettes fiscales plus faibles qu'attendues en raison d'un ralentissement de l'économie", se traduit par des "arriérés de paiements accumulés de 500 millions de dollars au secteur privé et au fonds de retraite public", ajoute-t-il.

Le rapport note aussi "une nette augmentation des emprunts bancaires à environ 140 millions de dollars, ce qui augmente la dette du gouvernement au système bancaire à 1,1 milliard de dollars (11% du PIB)".

APS

RUSSIE

Manifestation de l'opposition à la veille de l'investiture de Poutine

L'opposition en Russie compte organiser "une Marche des Millions" le 6 mai, veille de la cérémonie d'investiture du président élu Vladimir Poutine, rapportent des médias russes citant des manifestants réunis samedi sur la place Pouchkine à Moscou.

La manifestation de ce samedi a rassemblé plusieurs dizaines de personnes dont les leaders de l'opposition Sergueï

Oudaltsov, Boris Nemtsov et Ilia Iachine.

Lors de ce meeting organisé sous les slogans "Ce n'est pas une élection, ce n'est pas un président", des personnalités politiques, des militants des droits de l'homme, des blogueurs et des journalistes avaient dénoncé "les fraudes commises lors de l'élection présidentielle du 4 mars".

APS

CONDOLÉANCES

Monsieur **Metchat Abdelkader**, Directeur général de la Société d'impression d'Alger (SIA) profondément affecté par le décès de **Hadj Youcef Mehigueni**, père de **Réda Mehigueni**, P-dg de Beur TV et gérant du *Midi Libre*, présente à ce dernier ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances en les assurant, en cette pénible circonstance, de sa profonde sympathie.

Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.